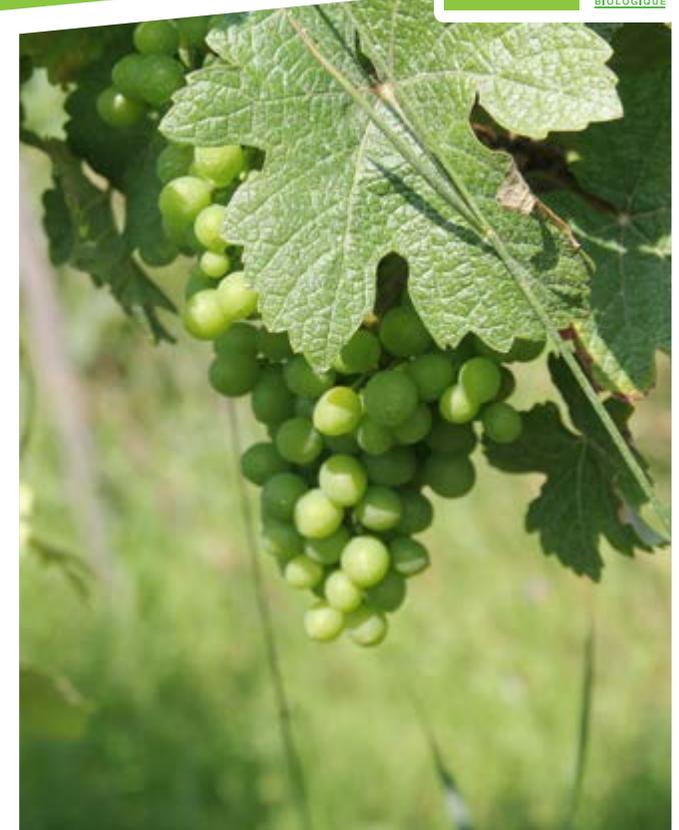




OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN GRAND EST



SOMMAIRE

Chiffres par territoire..... page 5

Chiffres en Grand Est.....	page 6
Chiffres des Ardennes.....	page 8
Chiffres de l'Aube.....	page 10
Chiffres de la Marne.....	page 12
Chiffres de la Haute-Marne.....	page 14
Chiffres de la Meurthe et Moselle.....	page 16
Chiffres de la Meuse.....	page 18
Chiffres de la Moselle.....	page 20
Chiffres des Vosges.....	page 22
Chiffres du Bas-Rhin.....	page 24
Chiffres du Haut-Rhin.....	page 26

Chiffres par secteur de productions page 29

Fruits et petits fruits.....	page 31
Grandes Cultures.....	page 32
Viticulture Alsacienne.....	page 34
Viticulture Champenoise.....	page 36
Plantes à parfums, aromatiques et médicinales.....	page 37
Légumes.....	page 38
Bovins lait.....	page 40
Vaches allaitantes.....	page 42
Apiculture.....	page 44
Ovins.....	page 45
Caprins.....	page 46
Porcs.....	page 48
Volailles.....	page 50

Chiffres de la biodiversité sur les fermes bio page 54

Création graphique : Sébastien DUSOIR
Mise en page : Nadine PIBOULE
Cartes : Frédéric DUCASTEL
Crédits : Photos : ©Bio en Grand Est

Edition Août 2021

MOT DU PRÉSIDENT

« En Grand Est, le rythme des conversions est resté très soutenu.

En 2020, 664 exploitations se sont engagées en bio l'Observatoire régional de l'agriculture biologique. Avec plus de 3600 fermes en Grand Est, c'est 8 % des exploitations de la région qui sont en bio.

Toutes les filières sont concernées par un développement des fermes et des surfaces en conversion. Mais c'est surtout en productions végétales qu'il y a eu le plus de nouveaux engagements et tout particulièrement en viticulture (+ de 317 nouveaux producteurs). Des engagements ont également eu lieu en grandes cultures et fruits et légumes. En élevage, ce sont essentiellement des fermes de bovins allaitants qui se sont engagées et quelques fermes en volailles, caprins et ovins.

Toujours selon les estimations, les surfaces bio atteignent plus de 210 000 hectares en Grand Est soit 7 % de la surface agricole utile de la région.

Merci à toutes les équipes de Bio Grand Est qui ont permis d'enrichir cet observatoire par leurs remontés des territoires et des filières. Ce travail d'expertise vous dresse un état détaillé du développement de la bio dans vos départements et en région Grand Est.

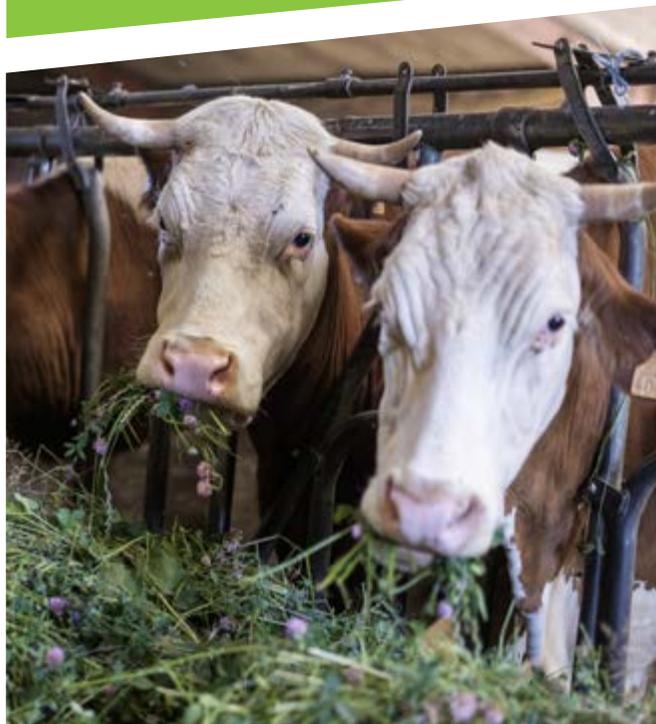
Cet outil sera utile à l'ensemble des acteurs, collectivités, partenaires techniques, administratifs et opérateurs économiques. Vous y trouverez la matière pour accompagner aux mieux les agriculteurs, filières en réflexion sur la transition agroécologique attendue par les citoyens.

Merci également aux institutions qui soutiennent et financent ces travaux : l'Etat, la région Grand Est et les agences de l'eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse. »



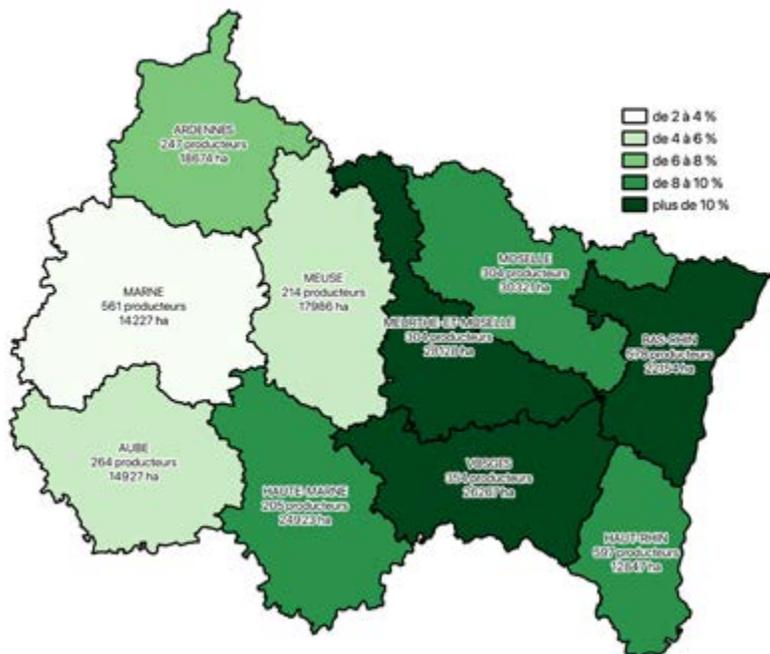
Laurent COUSIN
Président
de Bio en Grand Est

CHIFFRES PAR TERRITOIRE



CHIFFRES DE LA RÉGION GRAND EST

LOCALISATION DES SURFACES BIO DANS LE GRAND EST



3 départements dépassent les 10 % de la SAU en bio et conversion : la Meurthe et Moselle, le Bas-Rhin et les Vosges

FERMES



3 628

FERMES ET DOMAINES ENGAGÉS EN BIO



8 %

DES FERMES ET DOMAINES DU GRAND EST



7ÈME RÉGION SUR 13 EN NOMBRE D'EXPLOITATIONS ENGAGÉES EN BIO

SURFACES



210 456 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT **64 760 HA** EN CONVERSION



7 %

DES SURFACES AGRICOLES DU GRAND EST EN BIO ET EN CONVERSION



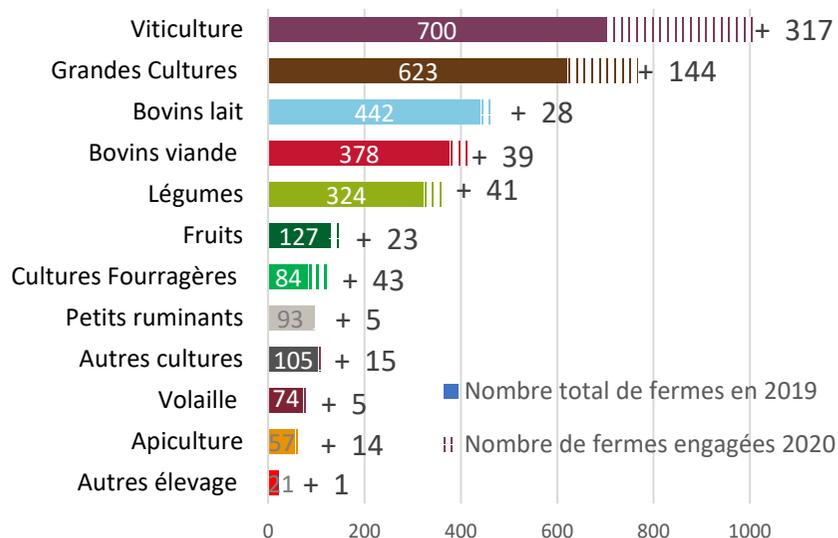
+ 19,3 %

EN 1 AN
+ 34 259 ha en 1 an
+ 108 888 ha en 5 ans
+ 151 340 ha en 10 ans



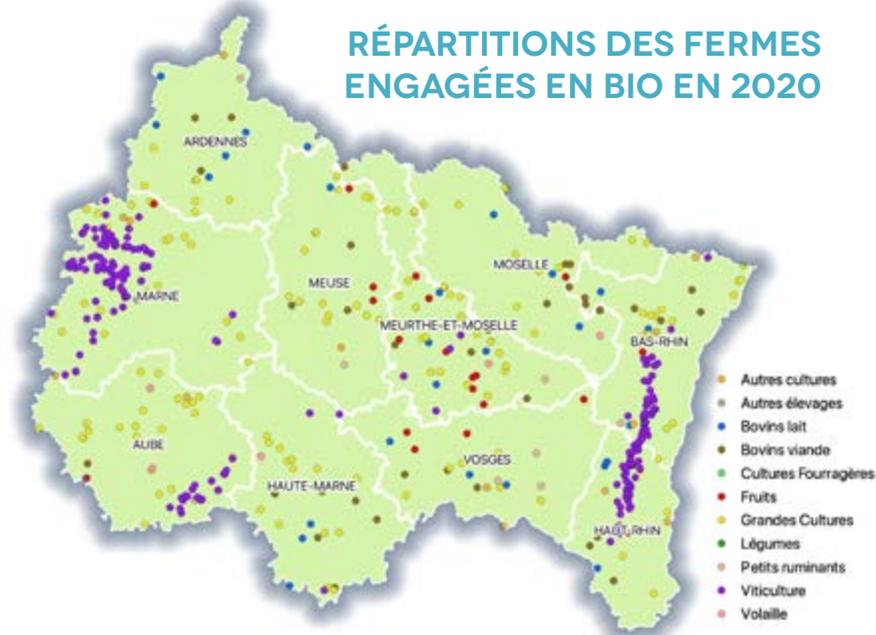
6ÈME RÉGION SUR 13 EN SURFACE AGRICOLE ENGAGÉE EN BIO

NOMBRE DE FERMES BIO PAR ORIENTATION PRINCIPALE



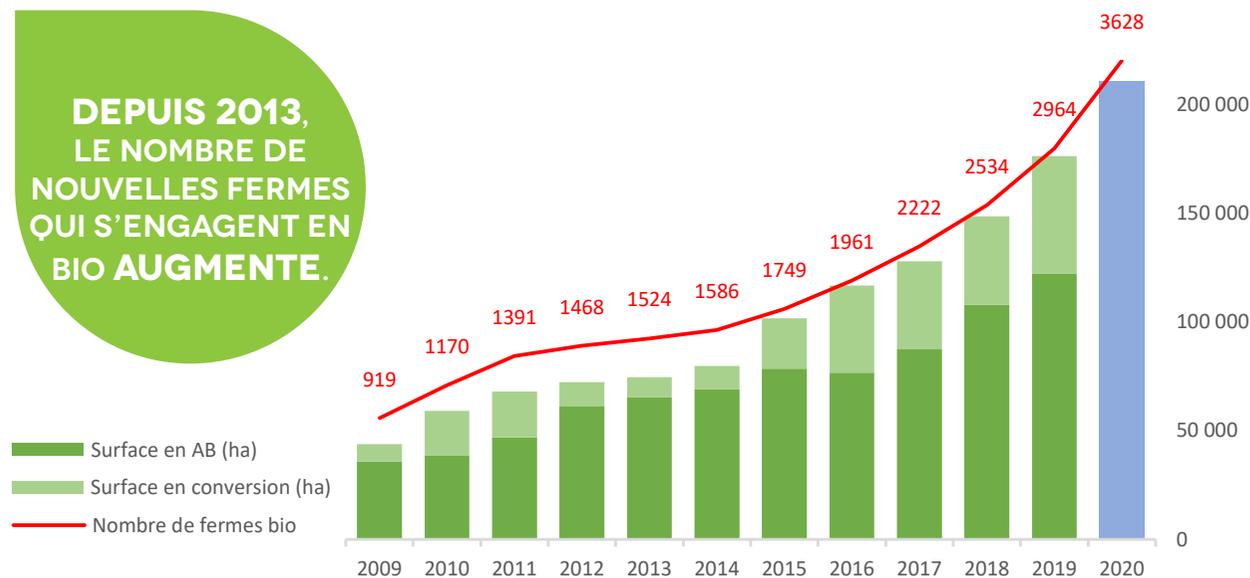
PRÈS DE LA MOITIÉ
DES ENGAGÉS
EN BIO EN
2020 SONT DES
VITICULTEURS.

RÉPARTITIONS DES FERMES ENGAGÉES EN BIO EN 2020

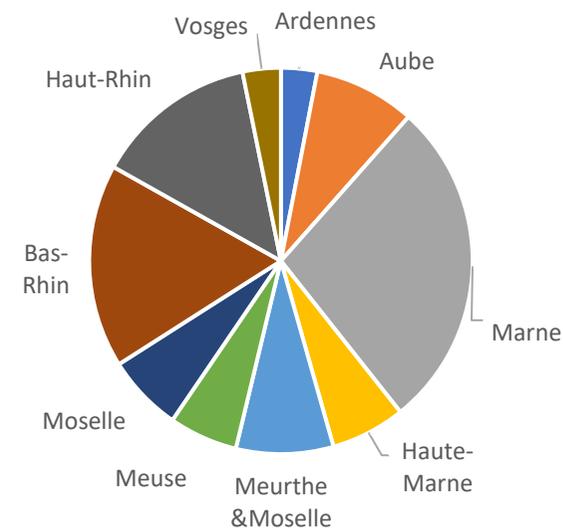


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO

DEPUIS 2013, LE NOMBRE DE NOUVELLES FERMES QUI S'ENGAGENT EN BIO AUGMENTE.

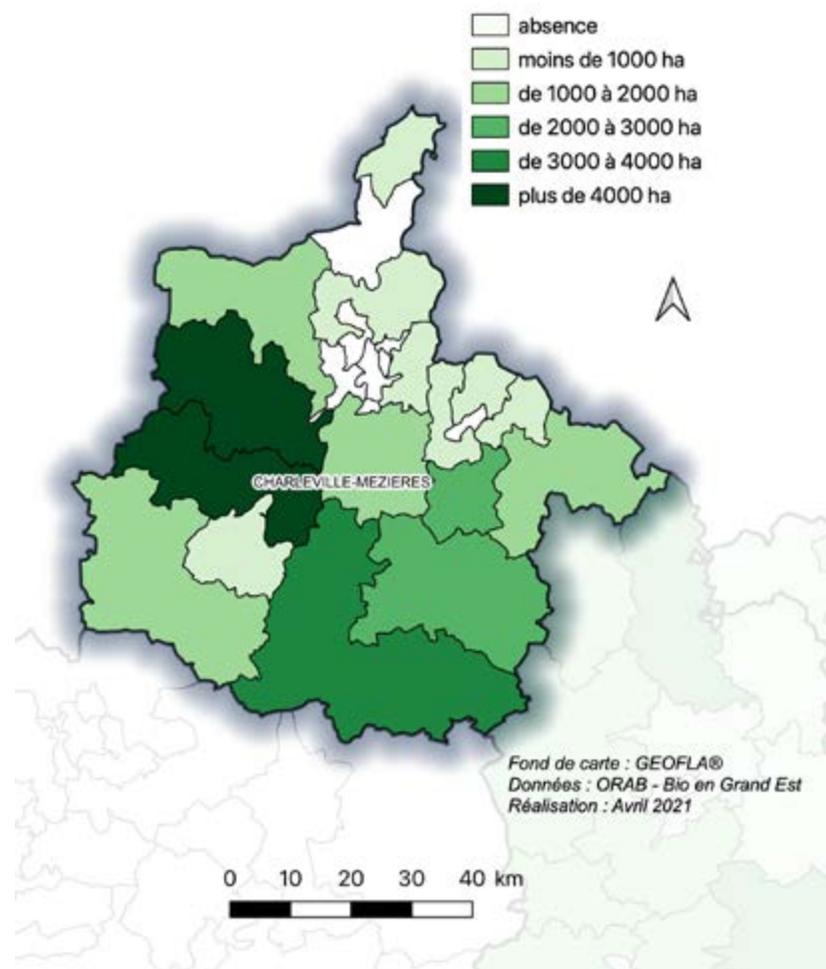


PART DES FERMES BIO PAR DÉPARTEMENT



CHIFFRES DES ARDENNES

LOCALISATION DES SURFACES BIO DANS LES ARDENNES



FERMES



247

FERMES
ENGAGÉES EN BIO



8,3 %

DES FERMES
ARDENNAISES



+7,4 %

EN 1 AN
+ 17 fermes en 1 an
+ 95 fermes en 5 ans
+ 163 fermes en 10 ans

SURFACES



18 674 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
4 809 HA
EN CONVERSION



6,2 %

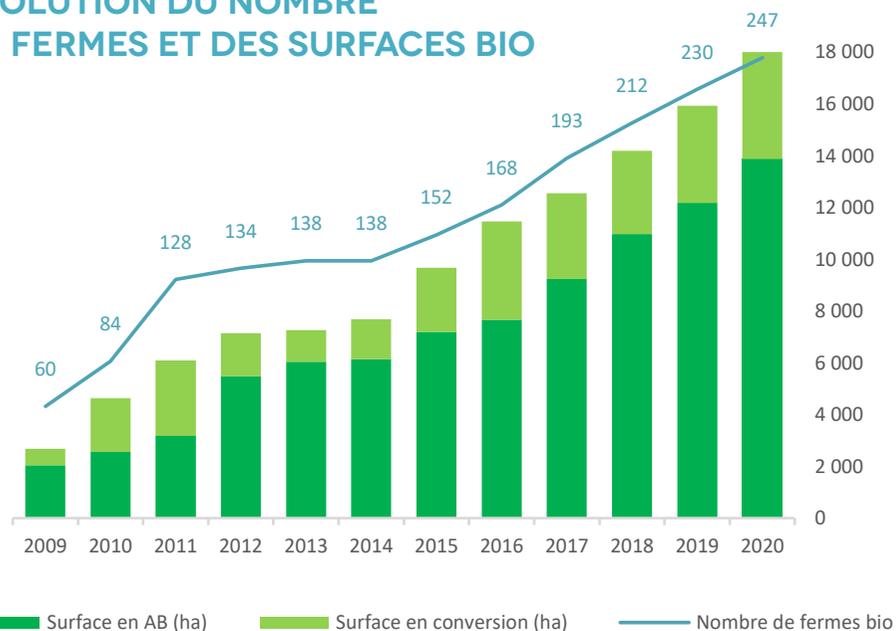
DES SURFACES AGRICOLES
ARDENNAISES EN BIO
ET EN CONVERSION



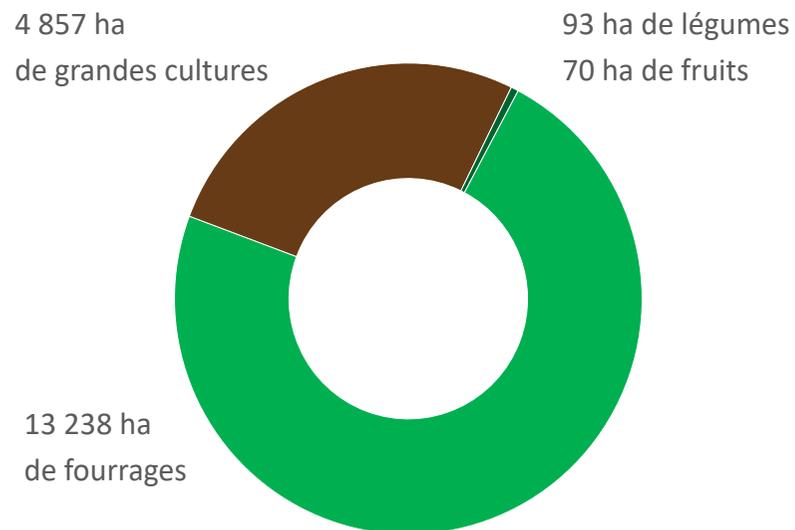
+16,7 %

EN 1 AN
+ 2 748 ha en 1 an
+ 9 007 ha en 5 ans
+ 14 041 ha en 10 ans

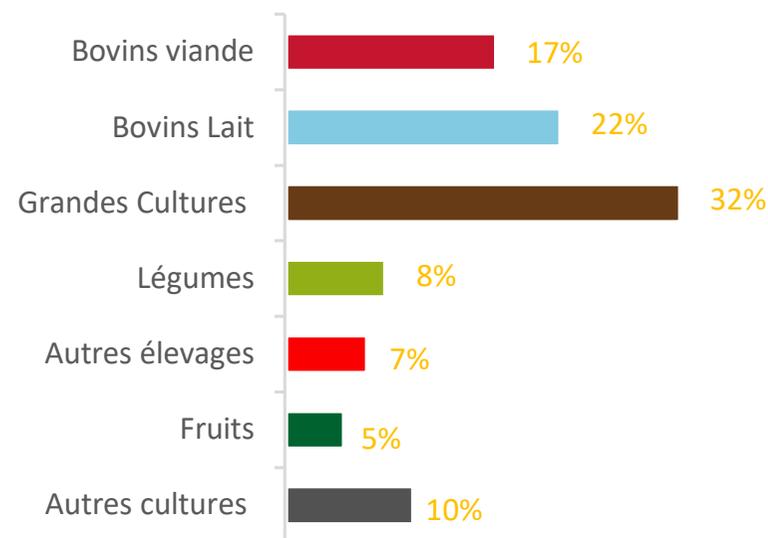
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO



ASSOLEMENT

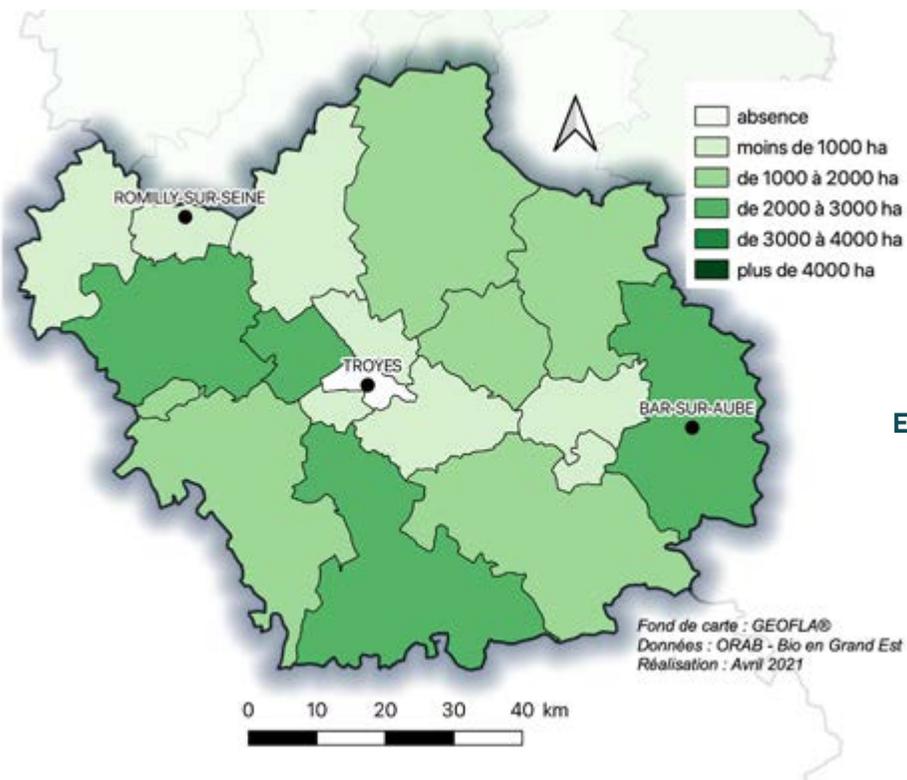


ORIENTATION PRINCIPALE DES FERMES BIO DES ARDENNES



CHIFFRES DE L'AUBE

LOCALISATION DES SURFACES BIO DANS L'AUBE



FERMES



264

**FERMES
ENGAGÉES EN BIO**



5,1 %

**DES FERMES
AUBOISES**



+ 34,7 %

EN 1 AN

+ 68 fermes en 1 an
+ 179 fermes en 5 ans
+ 201 fermes en 10 ans

SURFACES



14 927 HA

**ENGAGÉS EN BIO DONT
6 121 HA
EN CONVERSION**



4 %

**DES SURFACES AGRICOLES
AUBOISES EN BIO
ET EN CONVERSION**

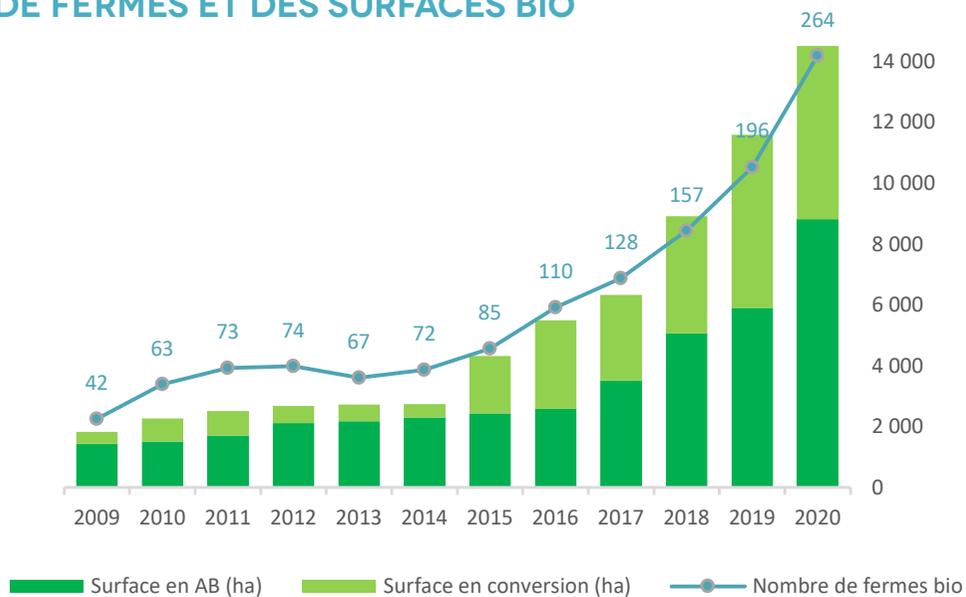


+ 28,8 %

EN 1 AN

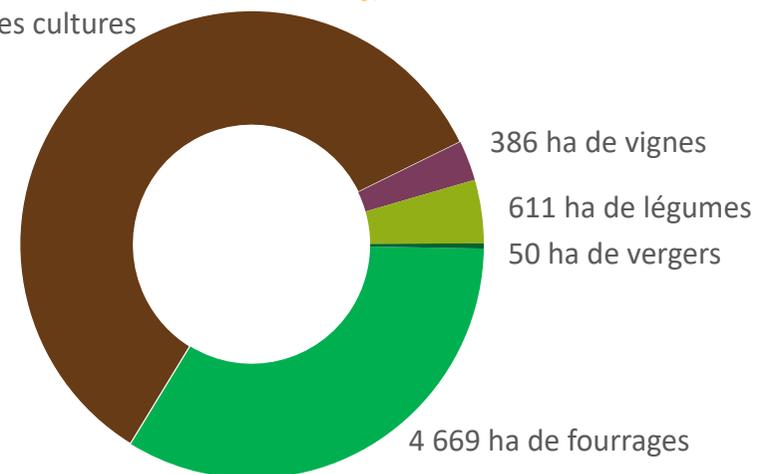
+ 3 337 ha en 1 an
+ 10 611 ha en 5 ans
+ 12 657 ha en 10 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO

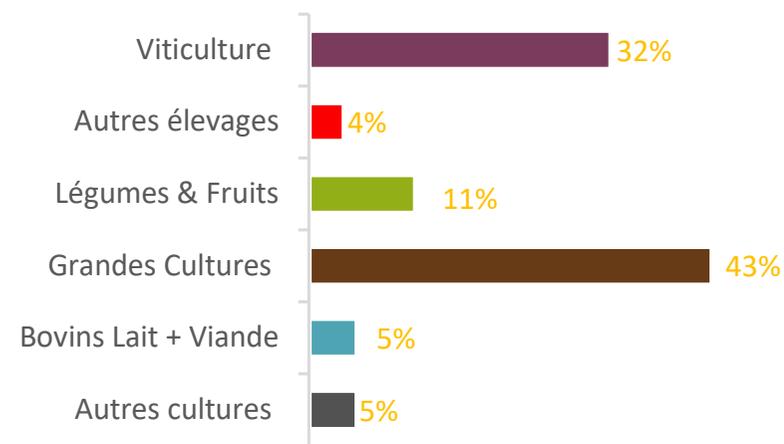


ASSOLEMENT

8 225 ha
de grandes cultures



ORIENTATION PRINCIPALE DES FERMES BIO DE L'AUBE



CHIFFRES DE LA MARNE

FERMES



561

FERMES
ENGAGÉES EN BIO



4 %

DES FERMES
MARNAISES



+ 49,6 %

EN 1 AN

+ 191 fermes en 1 an
+ 357 fermes en 5 ans
+ 449 fermes en 10 ans

SURFACES



14 227 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
5 824 HA
EN CONVERSION



2,5 %

DES SURFACES AGRICOLES
MARNAISES EN BIO
ET EN CONVERSION

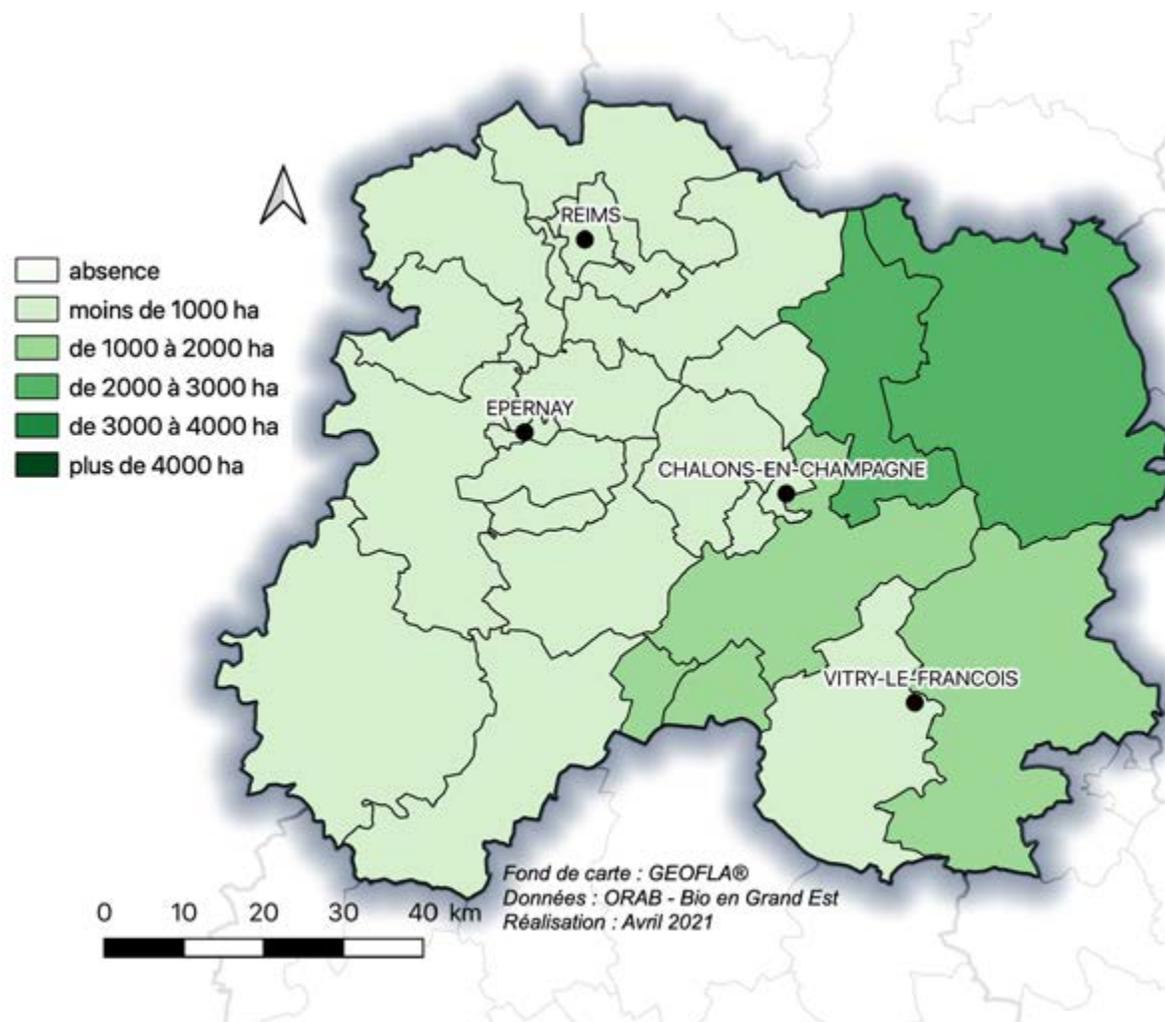


+ 31,3 %

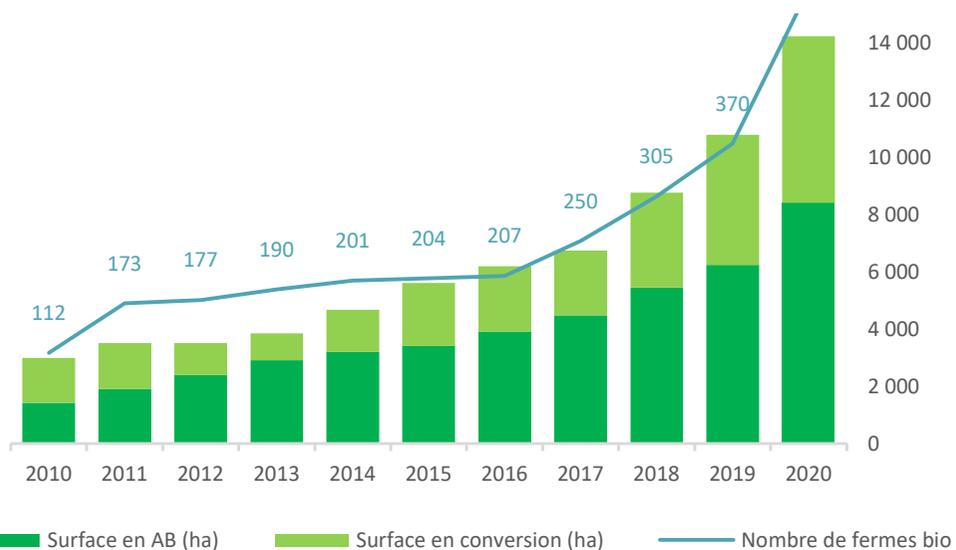
EN 1 AN

+ 3 450 ha en 1 an
+ 8 617 ha en 5 ans
+ 11 231 ha en 10 ans

LOCALISATION DES SURFACES BIO DANS LA MARNE

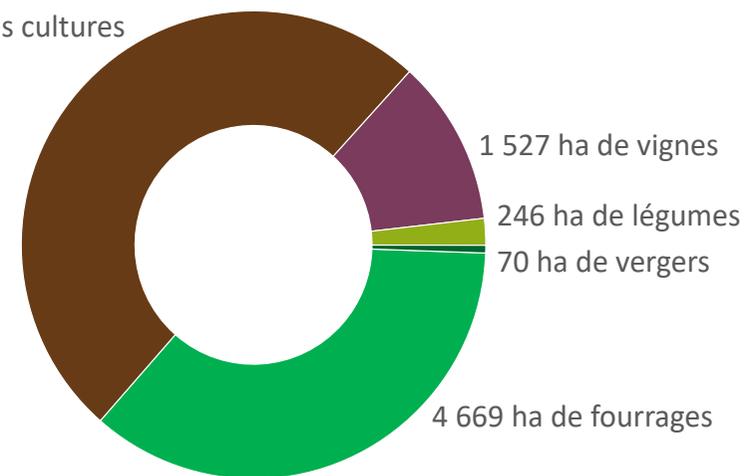


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO

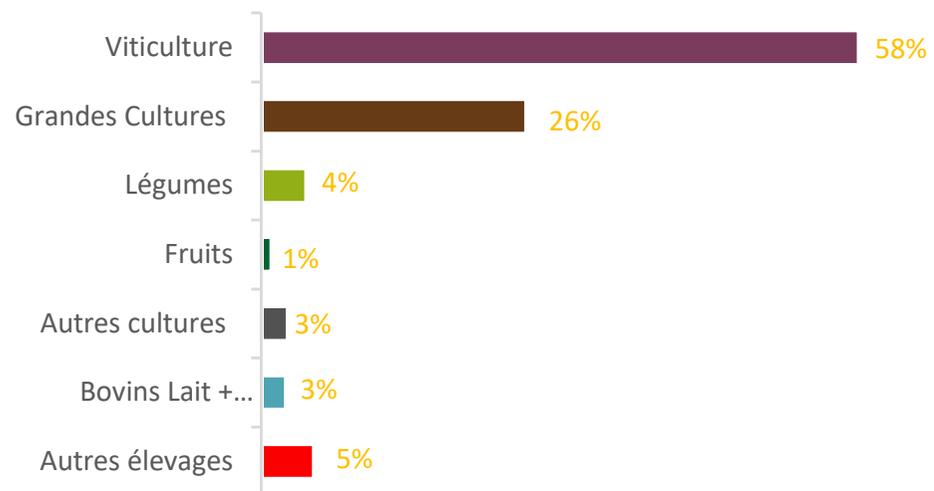


ASSOLEMENT

6 698 ha de grandes cultures

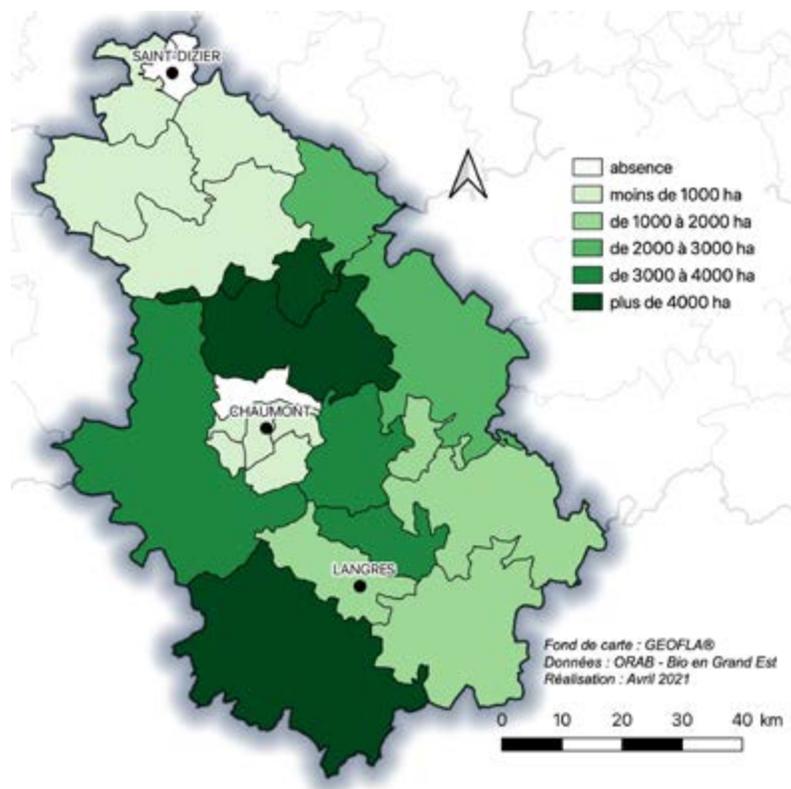


ORIENTATION PRINCIPALE DES FERMES BIO DE LA MARNE



CHIFFRES DE LA HAUTE-MARNE

LOCALISATION DES SURFACES BIO EN HAUTE-MARNE



FERMES



205

**FERMES
ENGAGÉES EN BIO**



9,4 %

**DES FERMES
HAUT-MARNAISES**



+ 24,2 %

EN 1 AN

+ 41 fermes en 1 an
+ 119 fermes en 5 ans
+ 151 fermes en 10 ans

SURFACES



24 923 HA

**ENGAGÉS EN BIO DONT
9 916 HA
EN CONVERSION**



8,2 %

**DES SURFACES AGRICOLES
HAUT-MARNAISES EN BIO
ET EN CONVERSION**

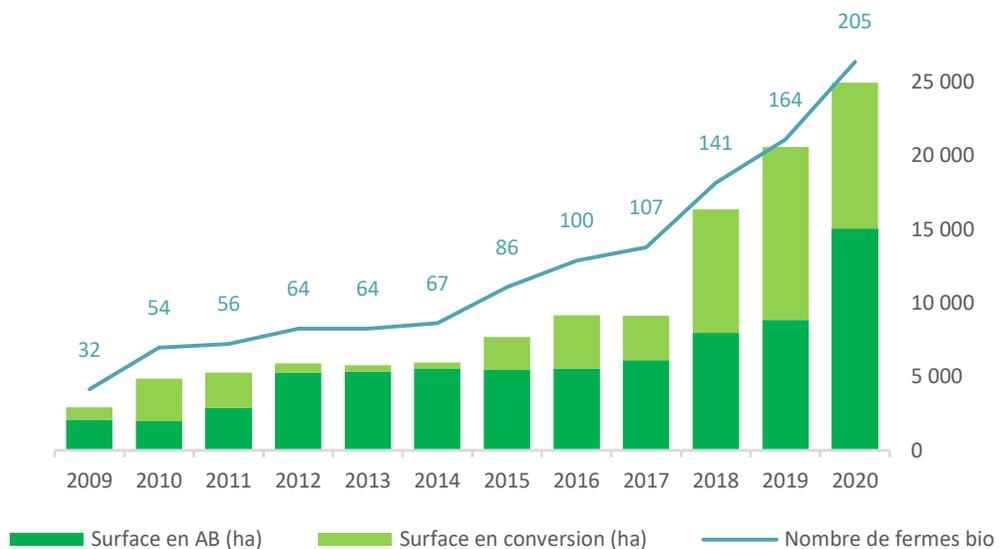


+ 22,1 %

EN 1 AN

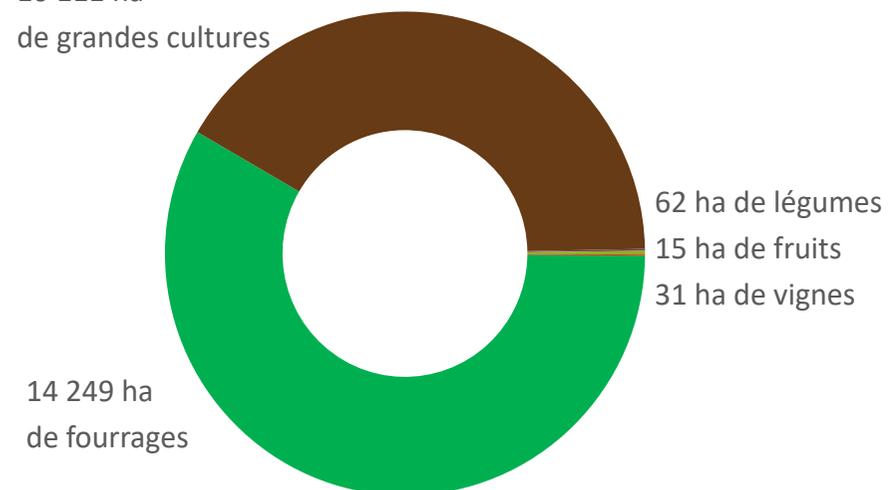
+ 4 362 ha en 1 an
+ 17 245 ha en 5 ans
+ 20 080 ha en 10 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO

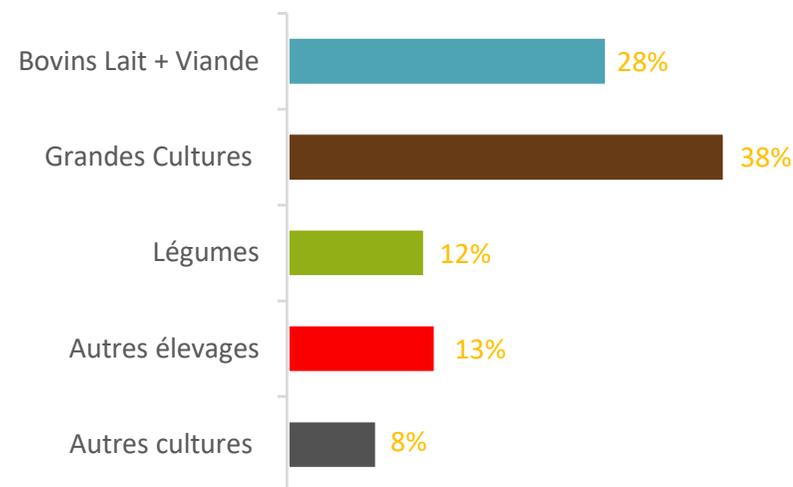


ASSOLEMENT

10 111 ha
de grandes cultures

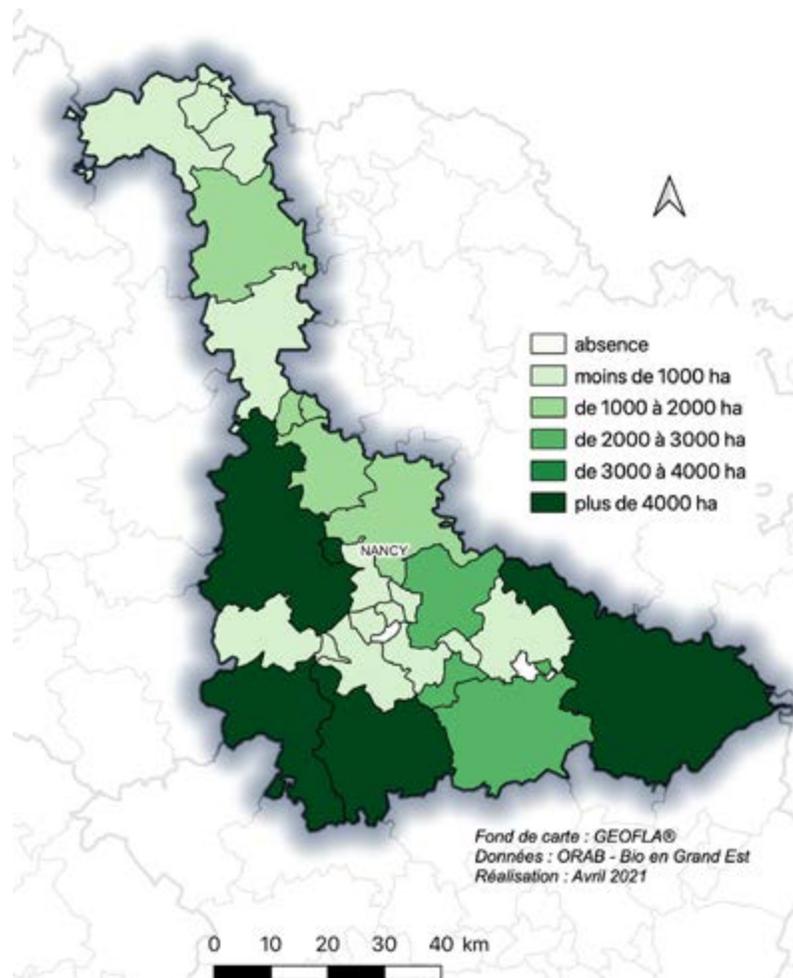


ORIENTATION PRINCIPALE DES FERMES BIO DE HAUTE-MARNE



CHIFFRES DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

LOCALISATION DES SURFACES BIO EN MEURTHE-ET-MOSELLE



FERMES



304

FERMES
ENGAGÉES EN BIO

SURFACES



28 128 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
10 893 HA
EN CONVERSION



11,2 %

DES FERMES
DE MEURTHE-ET-MOSELLE



10,4 %

DES SURFACES AGRICOLES
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
EN BIO ET EN CONVERSION



+ 20,6 %

EN 1 AN

+ 58 fermes en 1 an
+ 170 fermes en 5 ans
+ 251 fermes en 10 ans

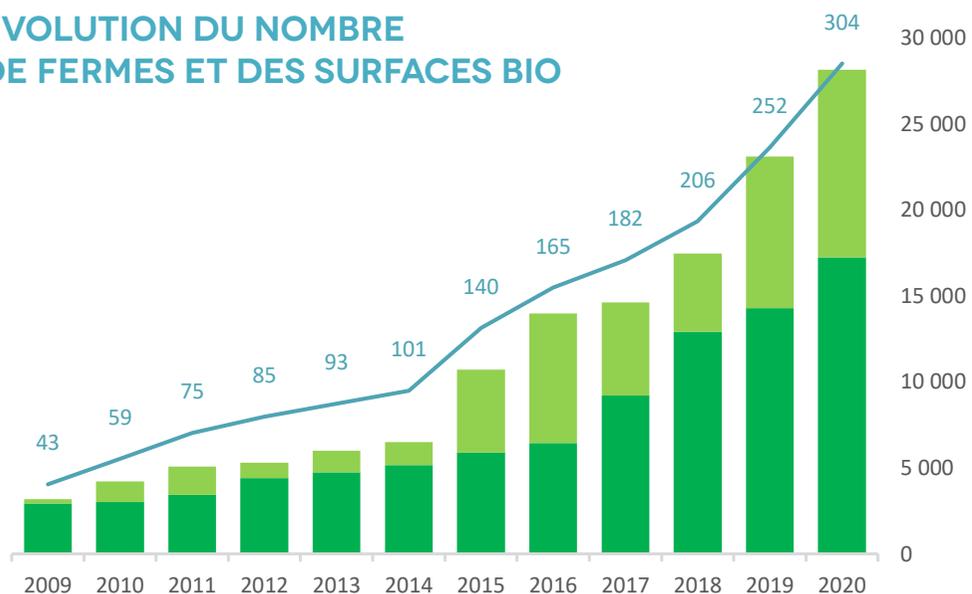


+ 21,9 %

EN 1 AN

+ 5 053 ha en 1 an
+ 17 414 ha en 5 ans
+ 23 913 ha en 10 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO

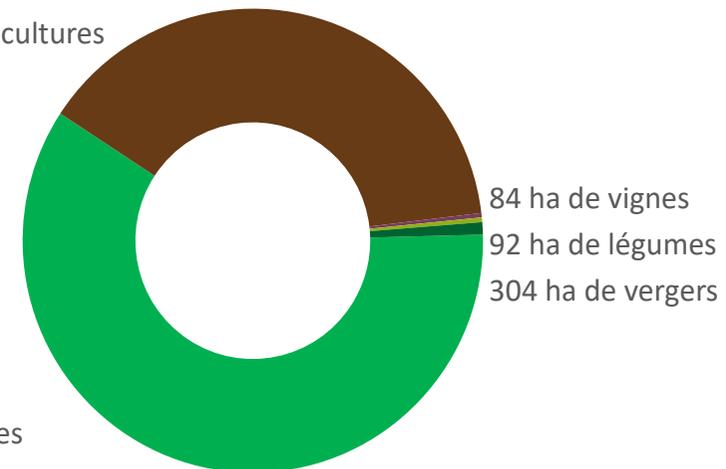


■ Surface en AB (ha) ■ Surface en conversion (ha) — Nombre de fermes bio



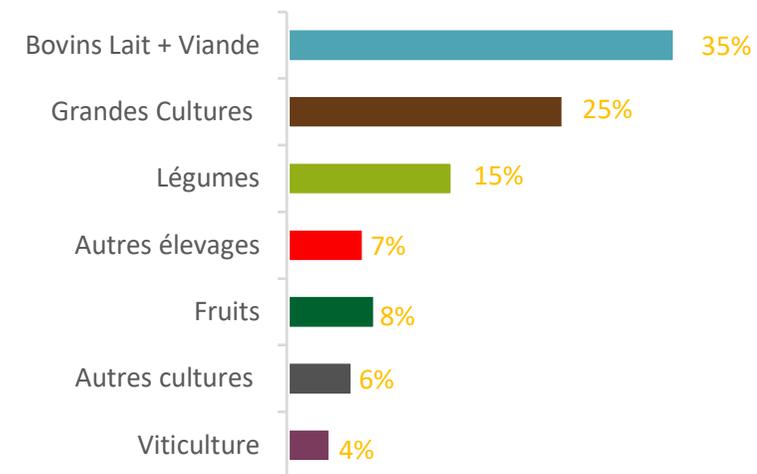
ASSOLEMENT

10 825 ha
de grandes cultures



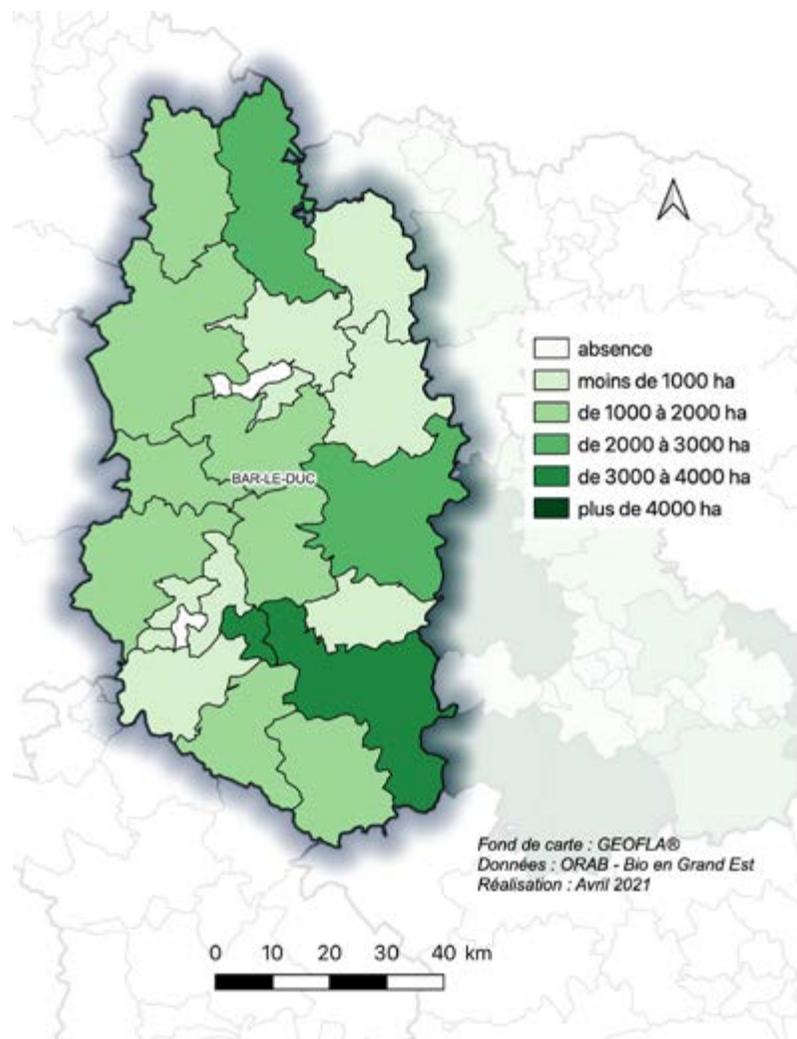
16 658 ha
de fourrages

ORIENTATION PRINCIPALE DES FERMES BIO DE MEURTHE-ET-MOSELLE



CHIFFRES DE LA MEUSE

LOCALISATION DES SURFACES BIO EN MEUSE



FERMES



214

**FERMES
ENGAGÉES EN BIO**

SURFACES



17 986 HA

**ENGAGÉS EN BIO DONT
7 173 HA
EN CONVERSION**



7,2 %

**DES FERMES
DE MEUSE**



5,5 %

**DES SURFACES AGRICOLES
DE MEUSE EN BIO
ET EN CONVERSION**



+ 13,8 %

EN 1 AN

+ 28 fermes en 1 an
+ 124 fermes en 5 ans
+ 162 fermes en 10 ans

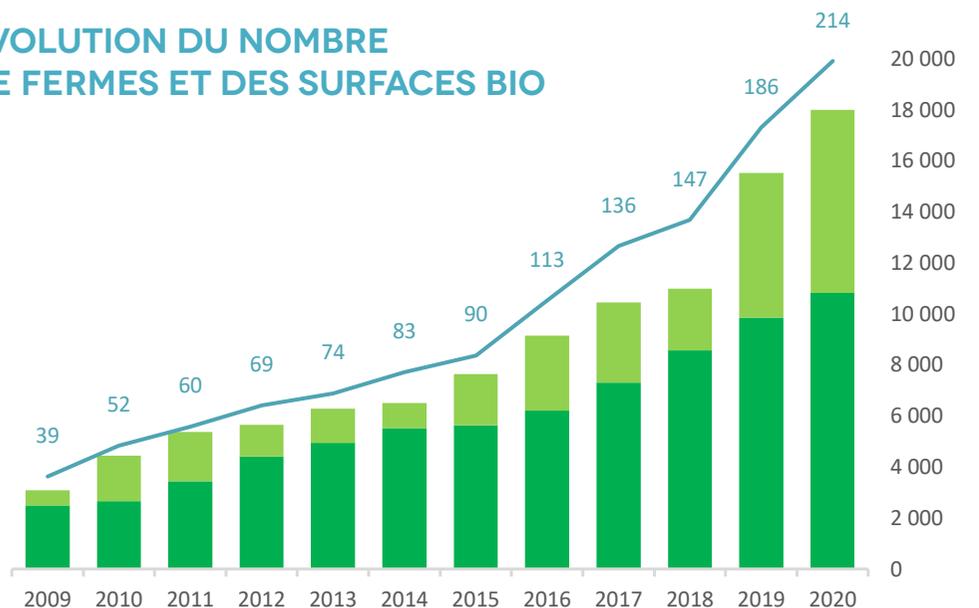


+ 15,9 %

EN 1 AN

+ 2 464 ha en 1 an
+ 10 357 ha en 5 ans
+ 13 543 ha en 10 ans

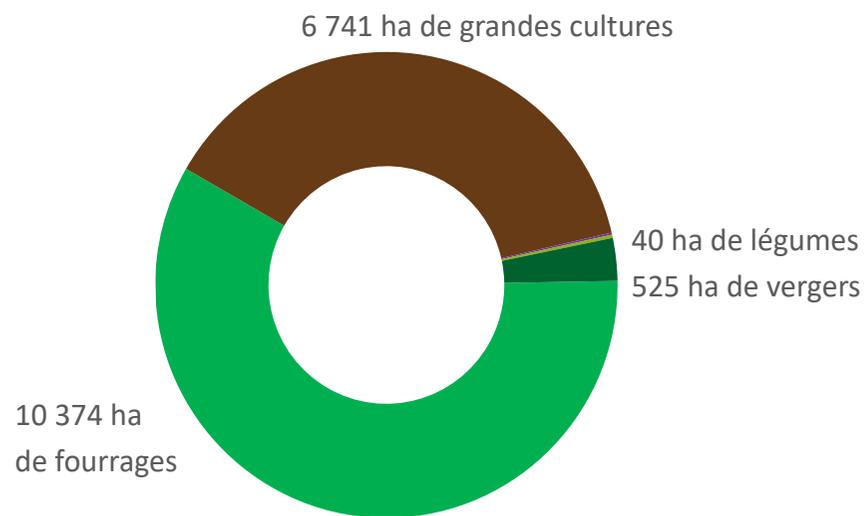
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO



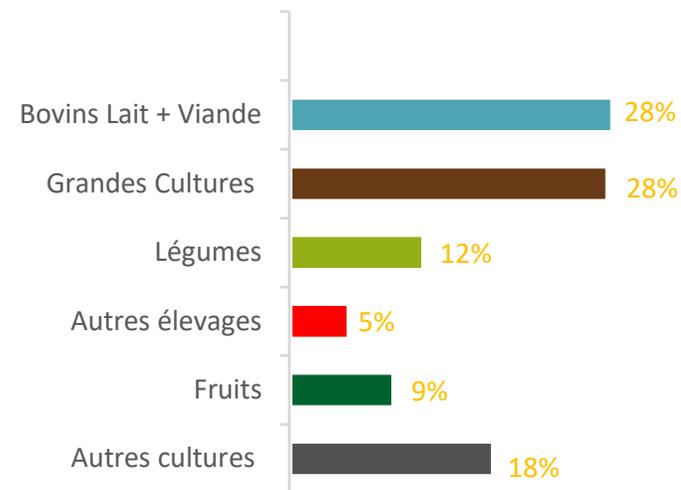
■ Surface en AB (ha)
 ■ Surface en conversion (ha)
 — Nombre de fermes bio



ASSOLEMENT

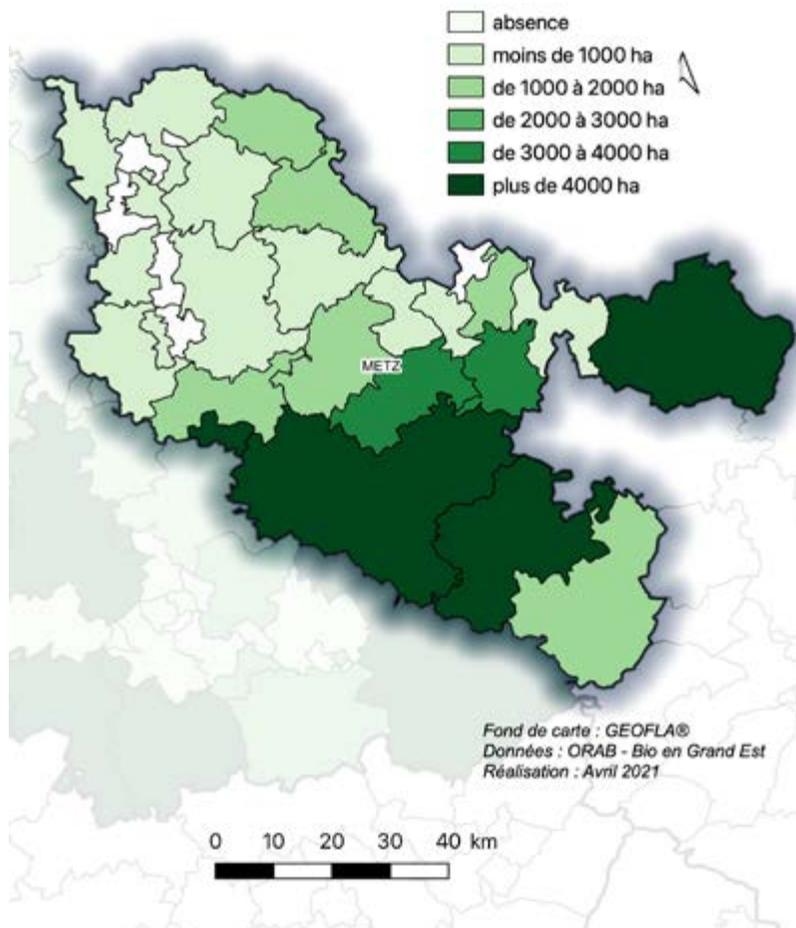


ORIENTATION PRINCIPALE DES FERMES BIO DE MEUSE



CHIFFRES DE LA MOSELLE

LOCALISATION DES SURFACES BIO EN MOSELLE



FERMES



304

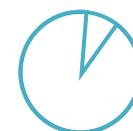
FERMES
ENGAGÉES EN BIO

SURFACES



30 321 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
8 103 HA
EN CONVERSION



8,1 %

DES FERMES
MOSELLANES



9,6 %

DES SURFACES AGRICOLES
MOSELLANES EN BIO
ET EN CONVERSION



+ 12,6 %

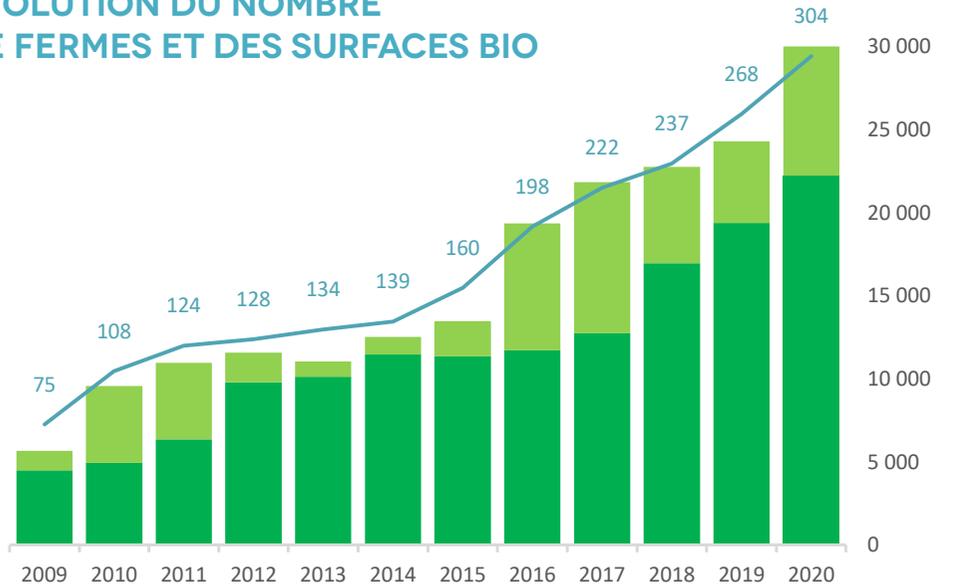
EN 1 AN
+ 36 fermes en 1 an
+ 144 fermes en 5 ans
+ 196 fermes en 10 ans



+ 24,9 %

EN 1 AN
+ 6 022 ha en 1 an
+ 16 866 ha en 5 ans
+ 20 765 ha en 10 ans

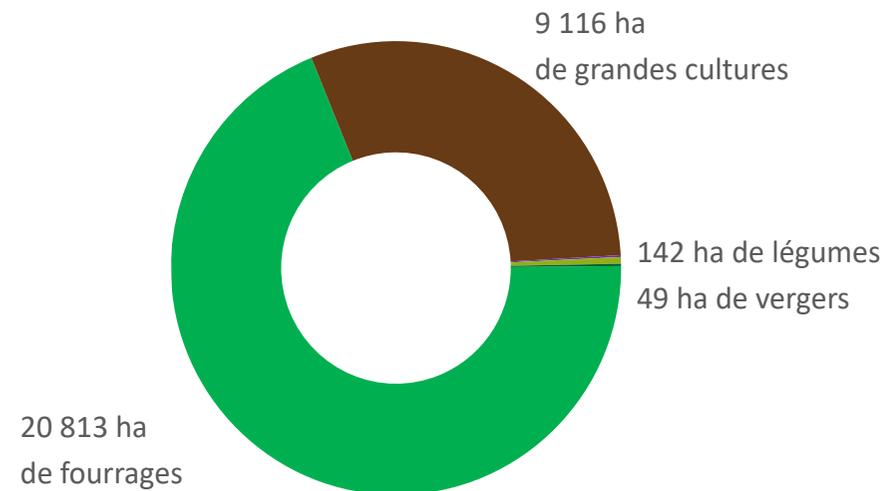
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO



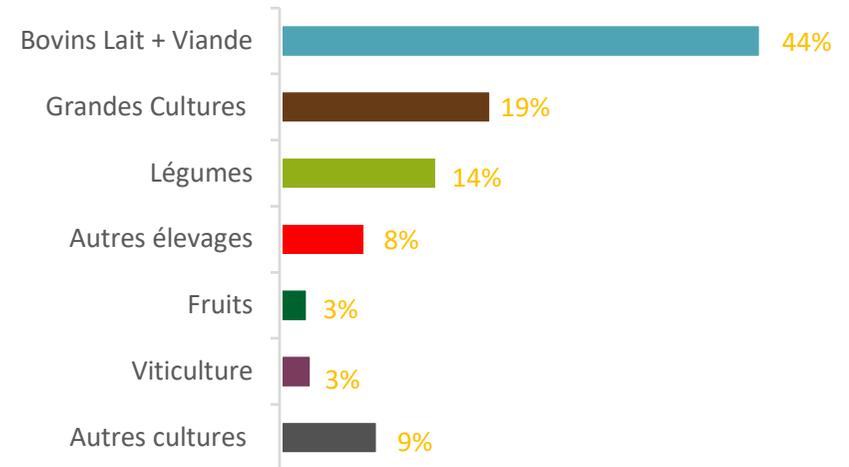
■ Surface en AB (ha)
 ■ Surface en conversion (ha)
 — Nombre de fermes bio



ASSOLEMENT



ORIENTATION PRINCIPALE DES FERMES BIO DE MOSELLE



CHIFFRES DES VOSGES

FERMES



354

**FERMES
ENGAGÉES EN BIO**



11 %

**DES FERMES
VOSGIENNES**



+ 6,3 %

EN 1 AN

+ 24 fermes en 1 an
+ 138 fermes en 5 ans
+ 200 fermes en 10 ans

SURFACES



26 267 HA

**ENGAGÉS EN BIO DONT
4 005 HA
EN CONVERSION**



11,9 %

**DES SURFACES AGRICOLES
DES VOSGES EN BIO
ET EN CONVERSION**

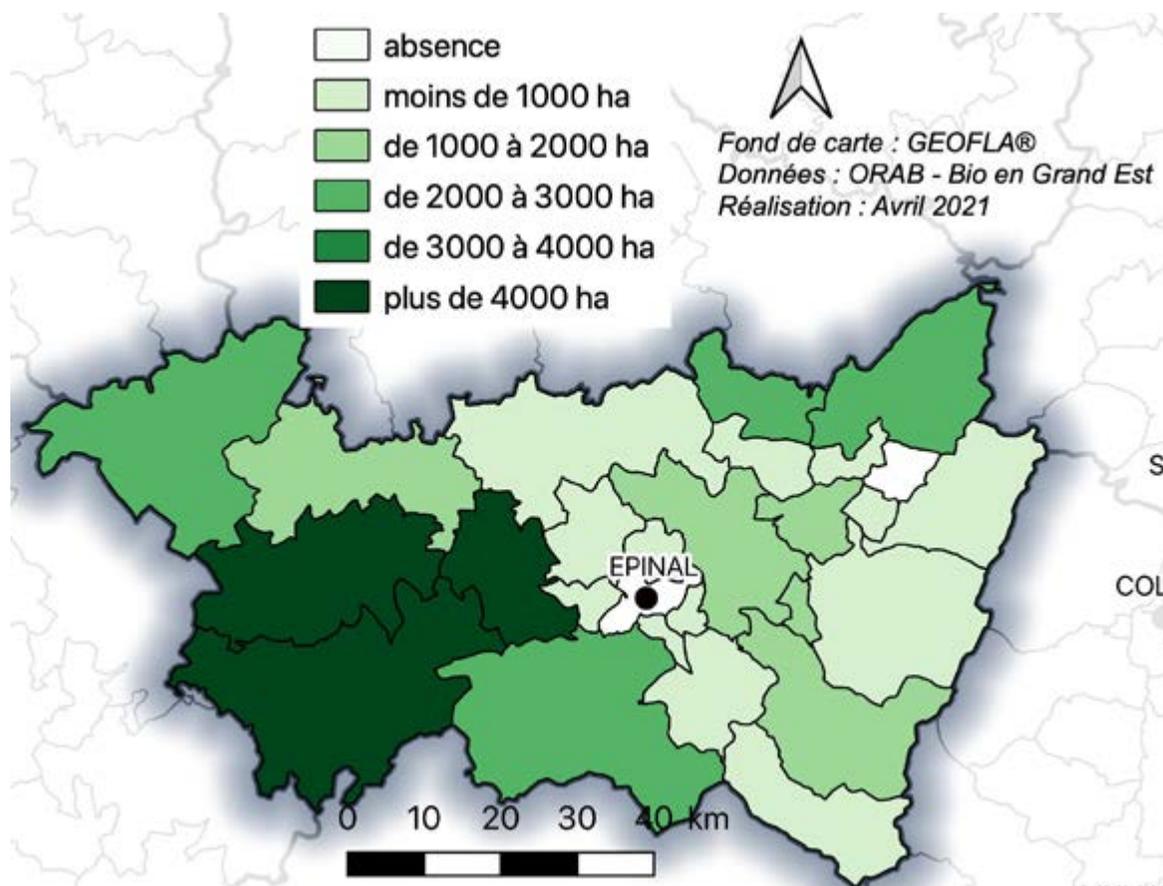


+ 9,4 %

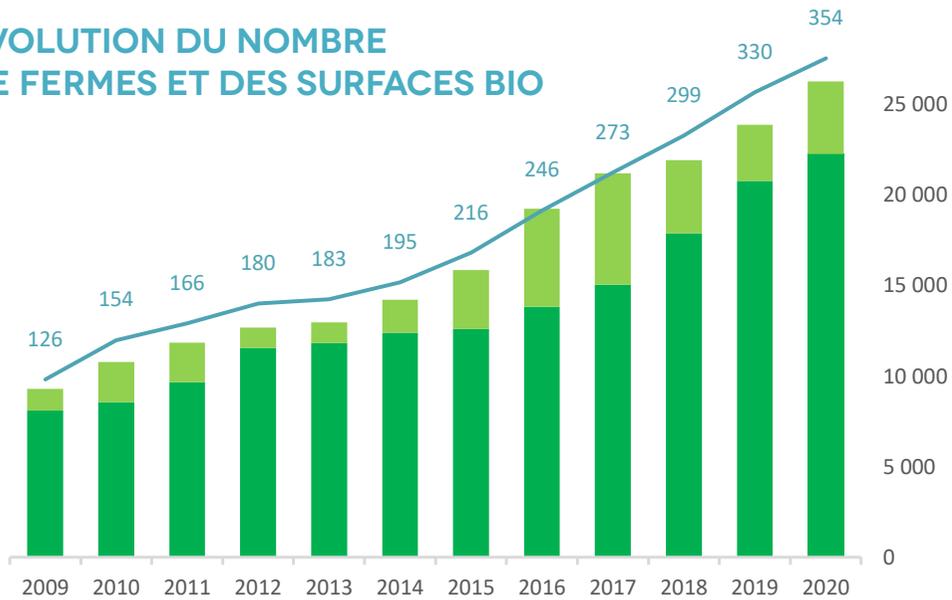
EN 1 AN

+ 3 450 ha en 1 an
+ 8 617 ha en 5 ans
+ 11 231 ha en 10 ans

LOCALISATION DES SURFACES BIO DANS LES VOSGES



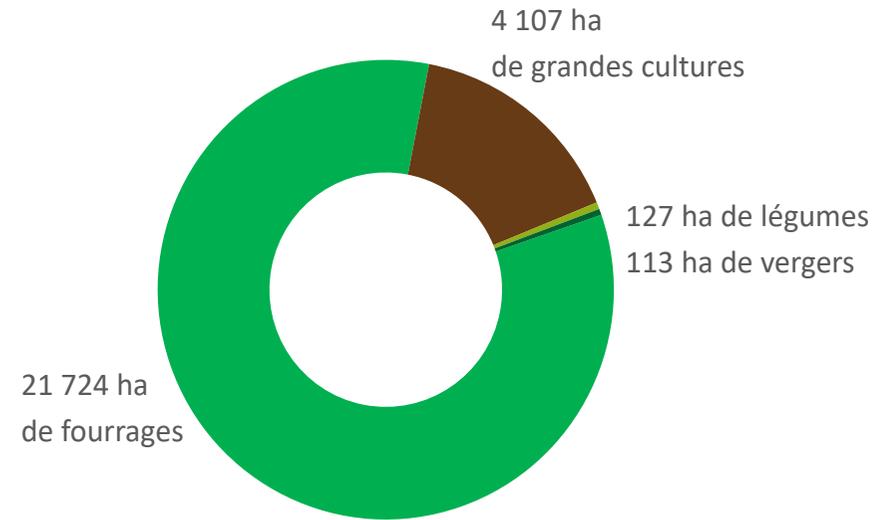
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO



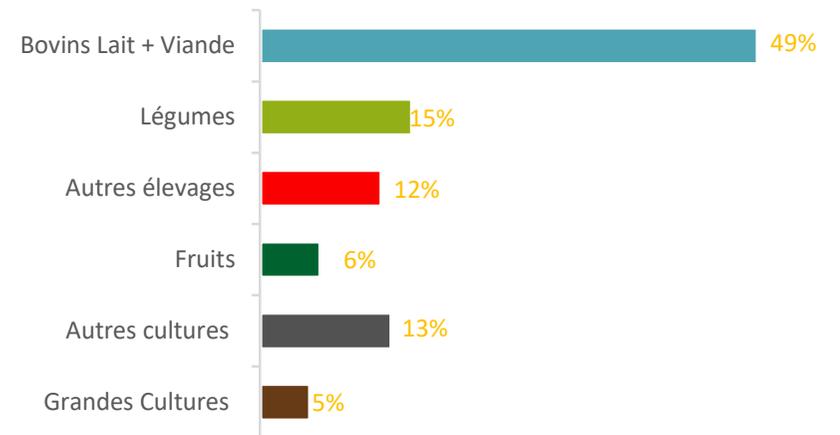
■ Surface en AB (ha) ■ Surface en conversion (ha) — Nombre de fermes bio



ASSOLEMENT



ORIENTATION PRINCIPALE DES FERMES BIO DES VOSGES



CHIFFRES DU BAS-RHIN

FERMES



578

FERMES ET DOMAINES
ENGAGÉS EN BIO



8,8 %

DES FERMES
DU BAS-RHIN



+ 23,5 %

EN 1 AN

+ 111 fermes en 1 an
+ 295 fermes en 5 ans
+ 361 fermes en 10 ans

SURFACES



22 154 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
5 105 HA
EN CONVERSION



11,2 %

DES SURFACES AGRICOLES
DU BAS-RHIN EN BIO
ET EN CONVERSION

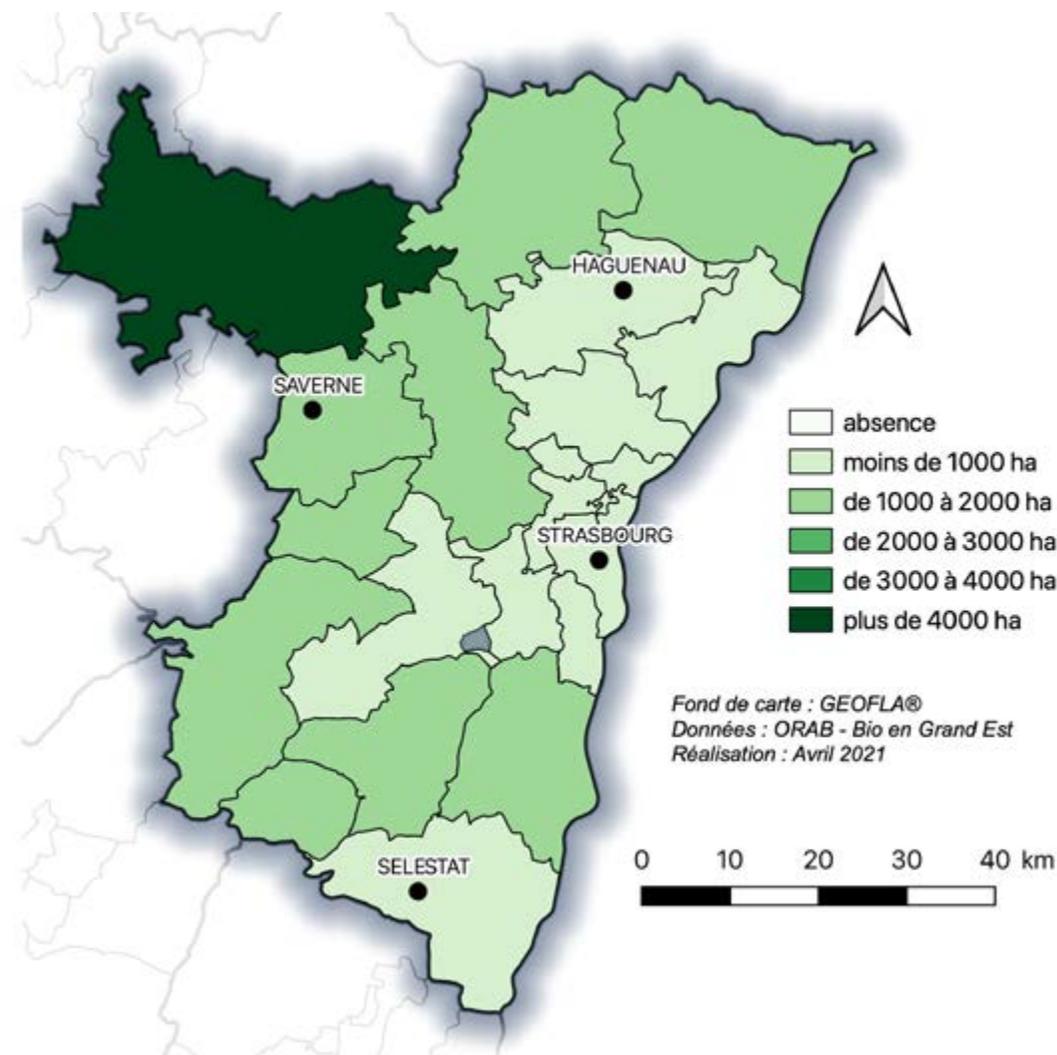


+ 14,3 %

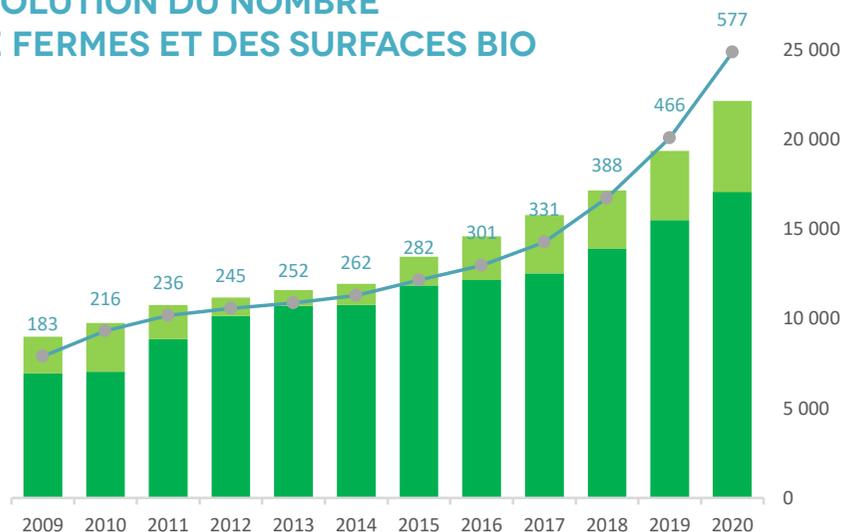
EN 1 AN

+ 2 806 ha en 1 an
+ 8 707 ha en 5 ans
+ 12 387 ha en 10 ans

LOCALISATION DES SURFACES BIO EN BAS-RHIN



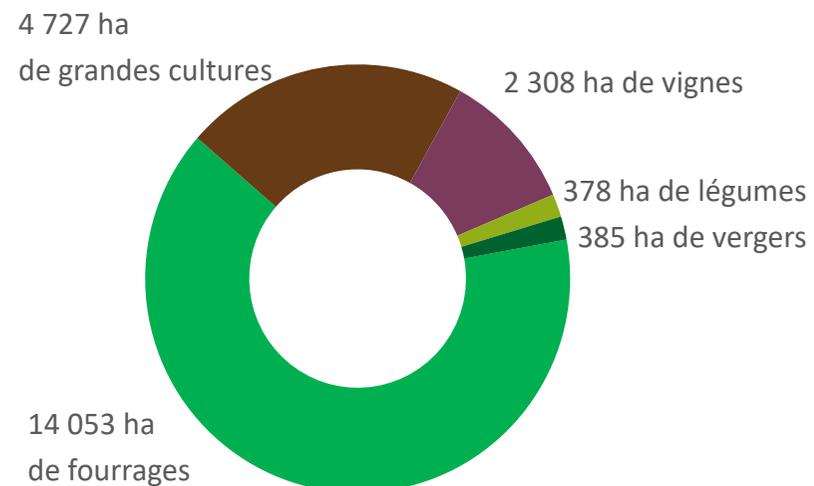
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO



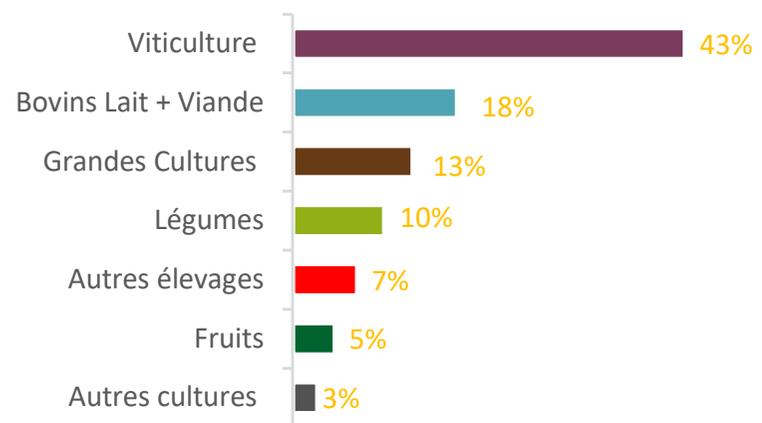
■ Surface en AB (ha)
 ■ Surface en conversion (ha)
 —●— Nombre de fermes bio



ASSOLEMENT



ORIENTATION PRINCIPALE DES FERMES BIO DU BAS-RHIN



CHIFFRES DU HAUT-RHIN

FERMES



597

FERMES ET DOMAINES
ENGAGÉS EN BIO



10,8 %

DES FERMES
DU BAS-RHIN



+ 18,7 %

EN 1 AN

+ 95 fermes en 1 an
+ 263 fermes en 5 ans
+ 325 fermes en 10 ans

SURFACES



12 847HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
2 811 HA
EN CONVERSION



9,3 %

DES SURFACES AGRICOLES
DU HAUT-RHIN EN BIO
ET EN CONVERSION

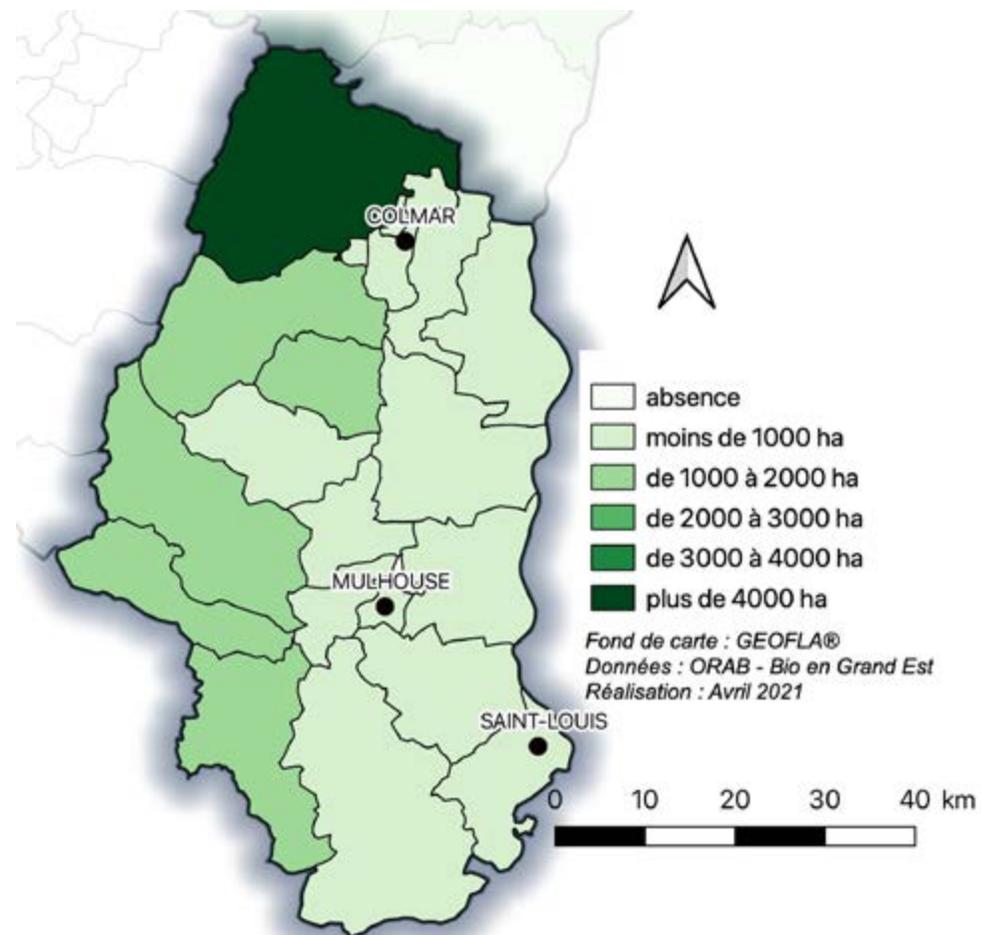


+ 13,2 %

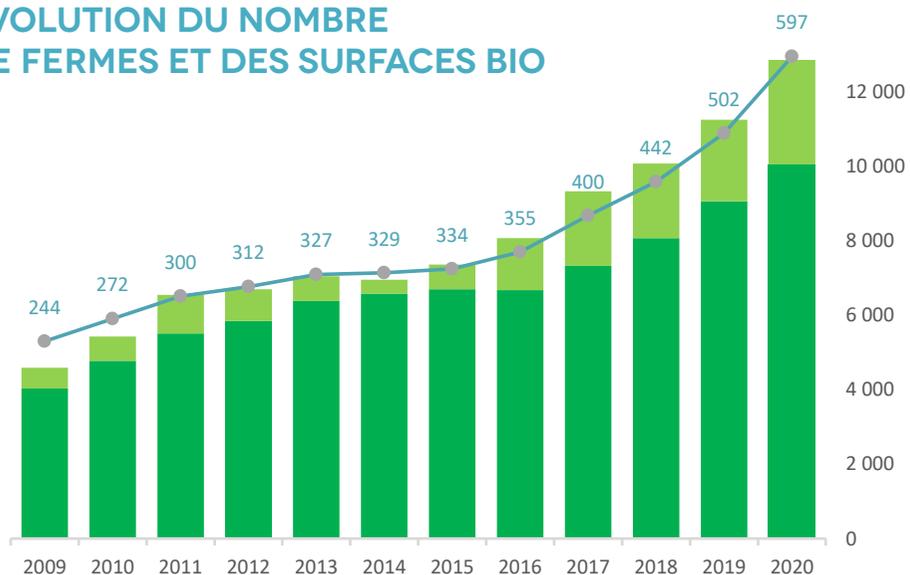
EN 1 AN

+ 1 610 ha en 1 an
+ 5494 ha en 5 ans
+ 5 422 ha en 10 ans

LOCALISATION DES SURFACES BIO EN HAUT-RHIN

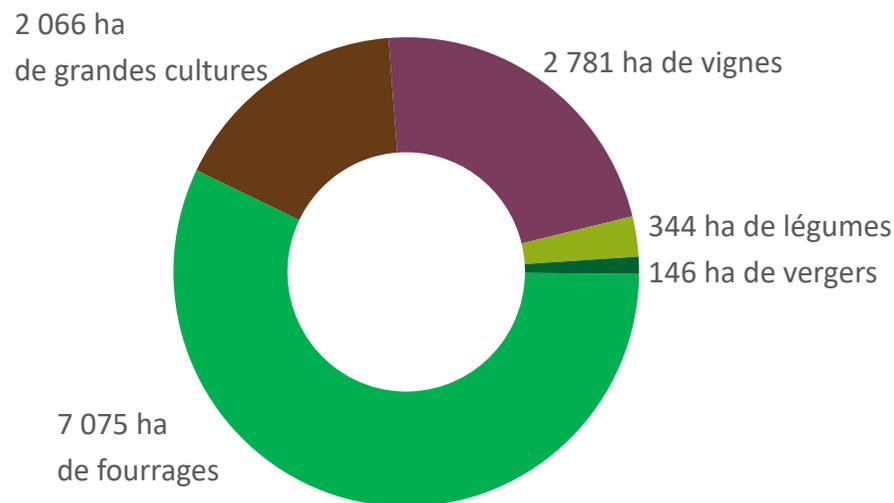


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO

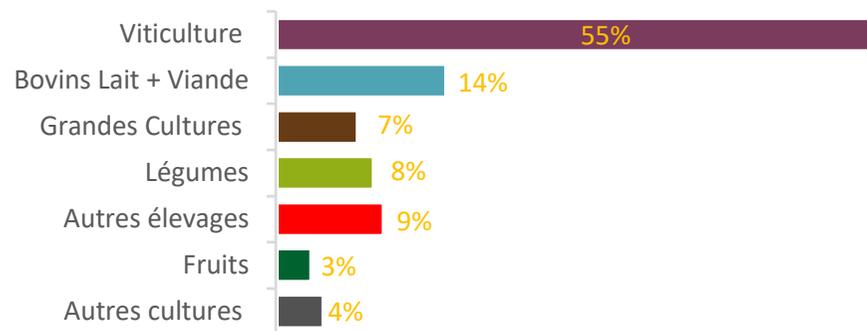


■ Surface en AB (ha) ■ Surface en conversion (ha) ● Nombre de fermes bio

ASSOLEMENT



ORIENTATION PRINCIPALE DES FERMES BIO DU HAUT-RHIN



CHIFFRES PAR SECTEUR DE PRODUCTIONS



FERMES



554

FERMES CULTIVENT
DES FRUITS BIO



+ 9,7 %

EN 1 AN
+ 49 fermes en 1 an
+ 258 fermes en 5 ans
+ 369 fermes en 10 ans

SURFACES



1 727 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
588 HA
EN CONVERSION



23,8 %

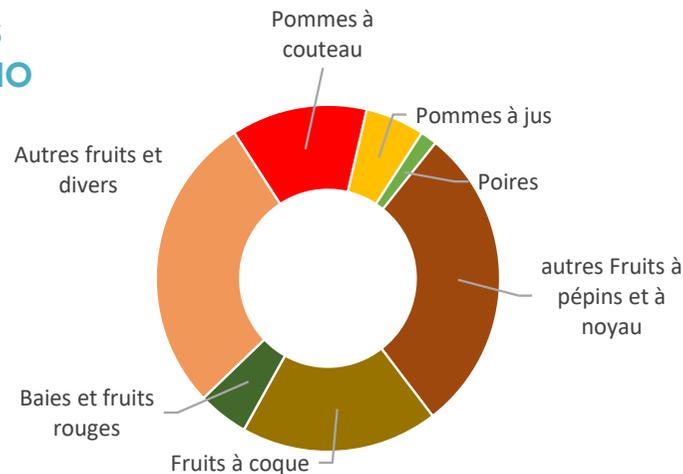
DES SURFACES EN FRUITS
DE LA RÉGION GRAND EST



+ 7,2 %

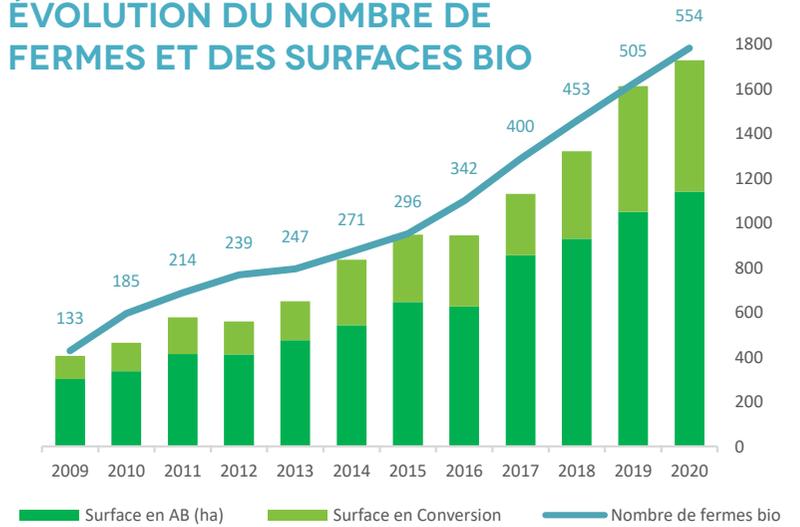
EN 1 AN
+ 116 ha en 1 an
+ 780 ha en 5 ans
+ 1 263 ha en 10 ans

SURFACE DES DIFFÉRENTES PRODUCTIONS DE FRUITS BIO

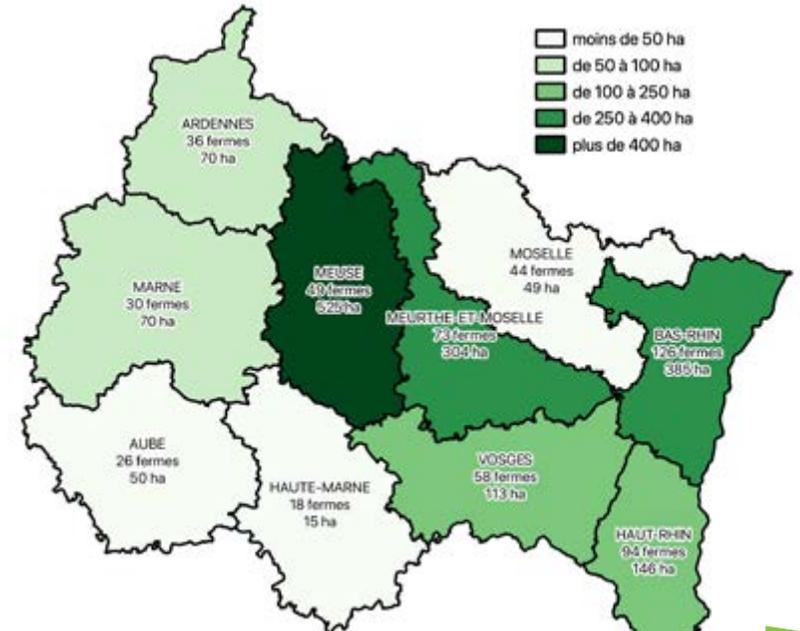


FRUITS ET PETITS FRUITS

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO



SURFACES ET NOMBRE DE FERMES EN FRUITS BIO



GRANDES CULTURES

FERMES



1 464

FERMES CULTIVENT DES GRANDES CULTURES BIO



21 %

DES PRODUCTEURS BIO NE CULTIVENT QUE DES GRANDES CULTURES



+ 22,2 %

EN 1 AN

- + 266 fermes en 1 an
- + 764 fermes en 5 ans
- + 1 055 fermes en 10 ans

SURFACES



67 476 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
28 161 HA
EN CONVERSION



4 %

DE LA SURFACE BIO DE LA RÉGION GRAND EST

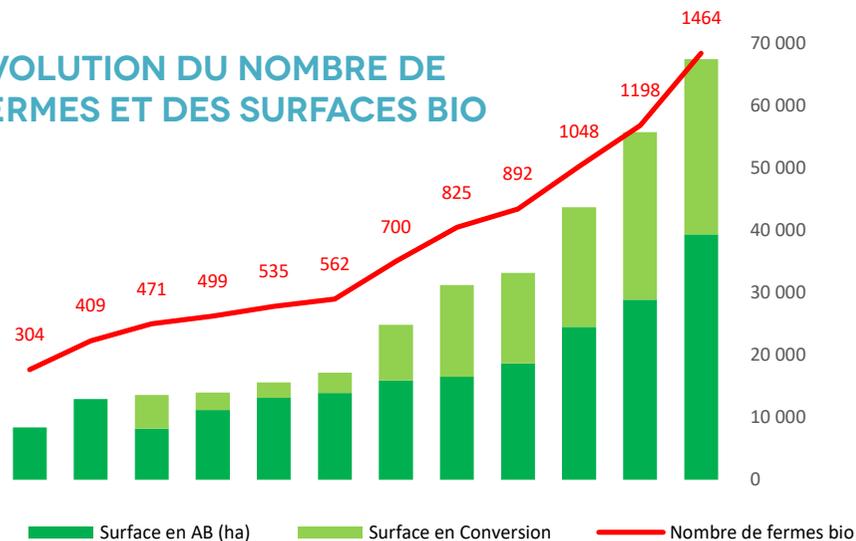


+ 21 %

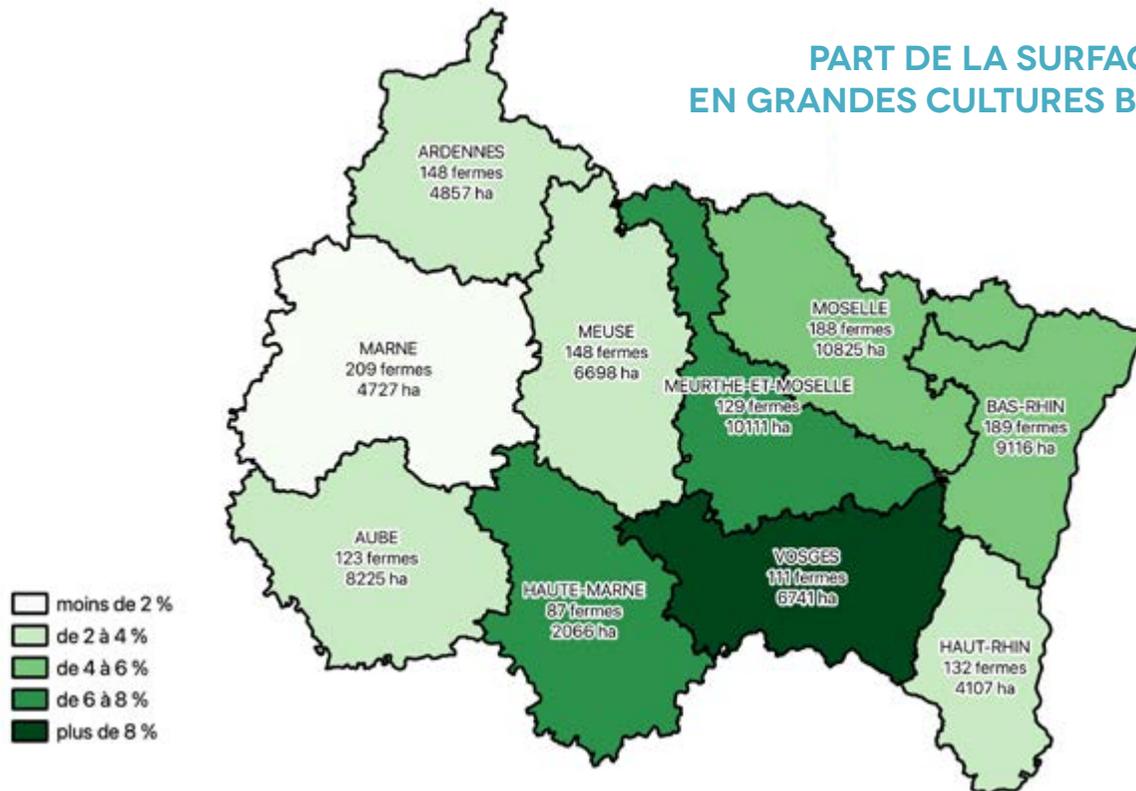
EN 1 AN

- + 11 755 ha en 1 an
- + 42 659 ha en 5 ans
- + 54 554 ha en 10 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO



PART DE LA SURFACE EN GRANDES CULTURES BIO



STRUCTURATION DE FILIÈRES CHANVRE BIO ET ACCOMPAGNEMENT DU VOLET SÉCHAGE

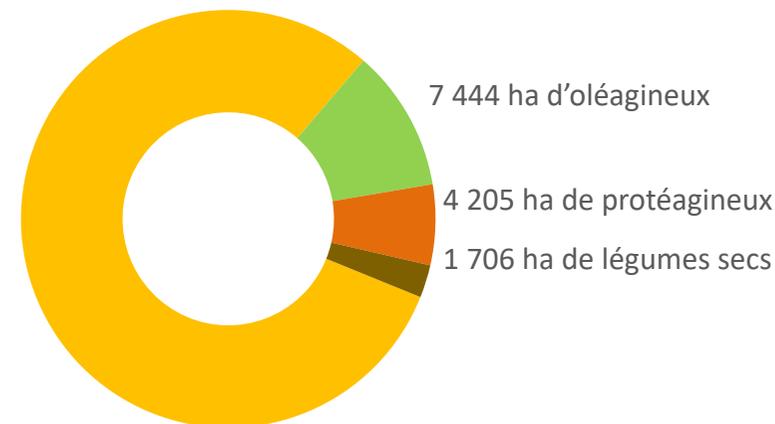
Depuis 2016, Bio en Grand Est accompagne le développement de la filière chanvre biologique en Champagne-Ardenne. Fin 2020, s'est terminé un projet piloté par Bio en Grand Est et financé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui a rassemblé différents acteurs de la filière : la coopérative La Chanvrière, Interchanvre, le CIVAM de l'Oasis, la CUMA d'Annelles et la CUMA de Faverolles, ainsi que les Groupements d'Agriculteurs Bio locaux. Il s'est décliné en trois axes : promouvoir la culture de chanvre en agriculture biologique, accompagner les producteurs dans le développement de la production et structurer la filière chanvre biologique. Fin 2020, on dénombrait 59 chanvriers bio dans le Grand Est pour un total de 1057 hectares cultivés (dont 304 en conversion). Au cours du projet, ont notamment été réalisés une étude de marché du chènevis alimentaire, une étude technico-économique sur le chanvre bio et un accompagnement du volet séchage.

Ainsi, fin 2019 débutait un Partenariat Européen pour l'Innovation « Séchage », piloté par Bio en Grand Est en collaboration avec la FR CUMA Grand Est, la CUMA des Sens, le GAEC DUTHOIT PHILIPPOTEAUX, la SARL BIOTOPES et l'Université UniLaSalle Beauvais, et financé par la Région Grand Est et l'Europe. Les objectifs d'ici fin 2022 sont la création de séchoirs polyvalents pour des productions spécifiques (les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales et le chanvre) en plus des productions biologiques (céréales, protéagineux), et la mise en œuvre d'une logistique intégrée entre les séchoirs et leurs usagers au travers d'une plateforme numérique collaborative.

En parallèle, Bio en Grand Est accompagne une filière chanvre bio alsacienne émergente au travers d'un projet porté par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle et l'opérateur Hartz'riedland, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace, et financé par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Une première année de test a été réalisée avec succès en 2020 sur 20 hectares avec un groupe de 5 producteurs bio.

SURFACES DES DIFFÉRENTES PRODUCTIONS (EN HA)

54 119 ha de céréales



LES CULTURES INDUSTRIELLES BIO SE DÉVELOPPENT

avec 110 producteurs et 1442 ha dont 205 de betteraves sucrières, 14 ha de tabac, 1057 ha de Lin/Chanvre, 165 ha d'autres cultures industrielles.

VITICULTURE ALSACIENNE



DOMAINES



585

VITICULTEURS ENGAGÉS
EN BIO



14 %

DES VITICULTEURS
ALSACIENS



+ 33 %

EN 1 AN

+ 148 domaines en 1 an
+ 764 domaines en 5 ans
+ 1 055 domaines en 10 ans

SURFACES



5 000 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
2 481 HA
EN CONVERSION



32 %

DE LA SURFACE VITICOLE
ALSACIENNE

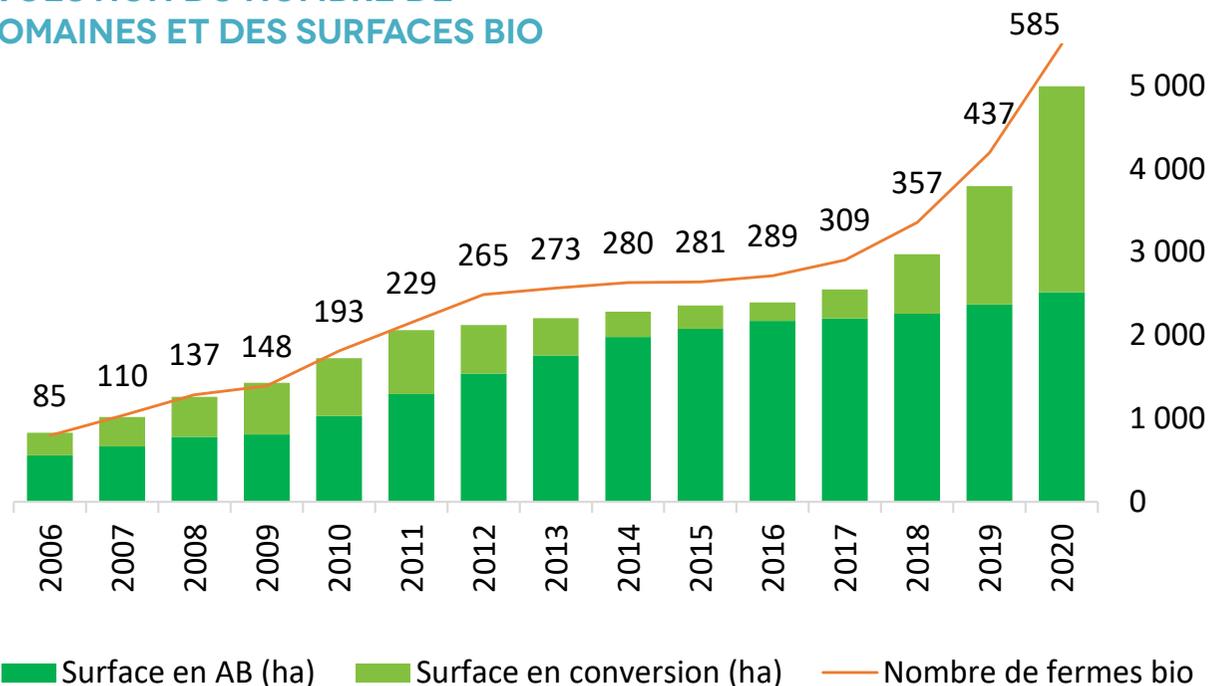


+ 33 %

EN 1 AN

+ 1 253 ha en 1 an
+ 2 728 ha en 5 ans
soit 2 fois plus en 5 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOMAINES ET DES SURFACES BIO



HAUT-RHIN
330 viticulteurs
engagés en bio
+ 76 viticulteurs en 2020
2 728 hectares
conduits en bio
+ 672 ha en 2020

BAS-RHIN
255 viticulteurs
engagés en bio
+ 72 viticulteurs en 2020
2 272 hectares
conduits en bio
+ 581 ha en 2020

DES PLANTES POUR SOIGNER LA VIGNE

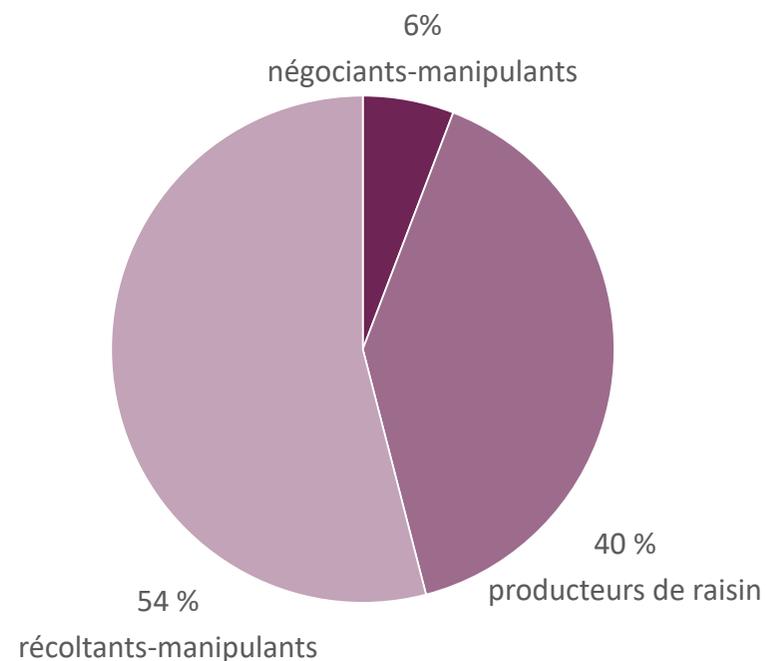
Face à la forte évolution du nombre de conversions bio, il est nécessaire d'accompagner les viticulteurs dans le changement de systèmes de production. L'AB repose sur une approche globale : comment cultiver la vigne tout en respectant et en préservant l'environnement dans lequel elle se trouve. La culture de la vigne bio ne peut donc pas s'appréhender en cherchant simplement à substituer les intrants conventionnels par des intrants utilisables en agriculture bio. En s'appuyant sur le réseau Dephy Ferme, Bio en Grand Est a produit des références afin d'accompagner les changements de systèmes et rendre la vigne plus résiliente.

Ortie, prêle, achillée & compagne

Utilisées lors des traitements, les applications de préparations à base de plantes permettent au viticulteur de réduire les doses de produits phytosanitaires mais aussi de stimuler les défenses naturelles de la vigne. De nombreuses plantes sont utilisées pour des effets recherchés variés : un effet fongicide de la prêle et de l'osier, un effet éliciteur de l'achillée ou encore l'effet stimulant de l'ortie. Selon la pression de la maladie, les conditions météorologiques et le stade de la vigne, les viticulteurs utiliseront des plantes différentes et adapteront les modes de préparations (décoctions, extraits, macérations, ...). Un recueil des retours d'expériences compile les pratiques des viticulteurs du groupe Dephy Ferme depuis 2016. Il apporte des informations détaillées sur les principales plantes utilisées, les effets recherchés, les modes de préparations et les périodes d'application. Ce guide est disponible sur demande à Bio en Grand Est.



CATÉGORIES DE VITICULTEURS



VITICULTURE CHAMPENOISE



DOMAINES*



418

VITICULTEURS ENGAGÉS EN BIO



2,8 %

DES VIGNERONS CHAMPENOIS



+ 67 %

EN 1 AN

+ 176 domaines en 1 an
+ 304 domaines en 5 ans
+ 345 domaines en 10 ans

SURFACES*



1 945 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
1 276 HA
EN CONVERSION



5,8 %

DE LA SURFACE VITICOLE CHAMPENOISE

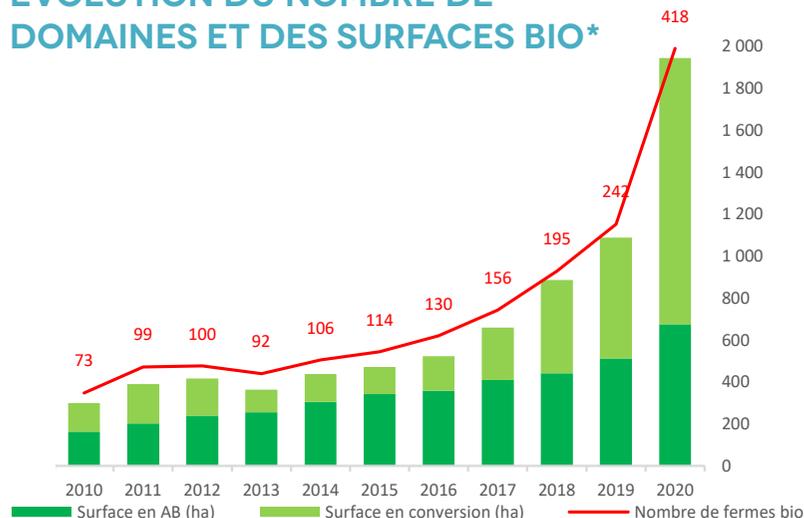


+ 79 %

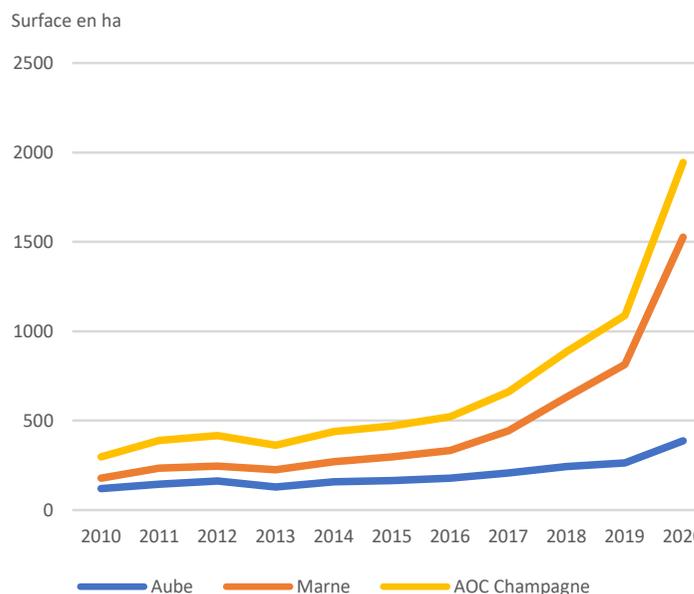
EN 1 AN

+ 851 ha en 1 an
+ 1 509 ha en 5 ans
+ 1 672 ha en 10 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOMAINES ET DES SURFACES BIO*



ÉVOLUTION DES SURFACES BIO EN CHAMPAGNE ENTRE 2012 ET 2020



AUBE
87 viticulteurs engagés en bio
+ 26 viticulteurs en 2020
386 hectares conduits en bio
+ 123 ha en 2020

MARNE
326 viticulteurs engagés en bio
+ 146 viticulteurs en 2020
1 527 hectares conduits en bio
+ 714 ha en 2020

AISNE
33 viticulteurs engagés en bio
dont 19 en conversion
+ 11 viticulteurs engagés en 2020

* Les données présentées ici correspondent à la zone de l'AOC Champagne (départements de la Marne et de l'Aube) ; Ne sont pas prises en compte les données de l'Aisne



LES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

FERMES



142

FERMES CULTIVENT
DES PPAM BIO



+ 0 %

EN 1 AN

+ 0 ferme en 1 an
+ 58 fermes en 5 ans
+ 66 fermes en 10 ans

Les fermes bio
produisant des PPAM
ont augmenté les
surfaces dédiées à
cette production.

SURFACES



351 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
153 HA
EN CONVERSION



3,1 %

DE LA SURFACE EN PPAM
DU TERRITOIRE

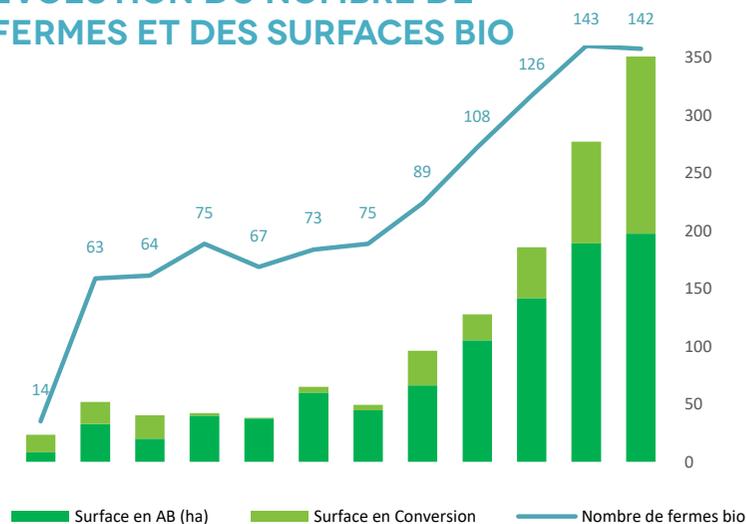


+ 27 %

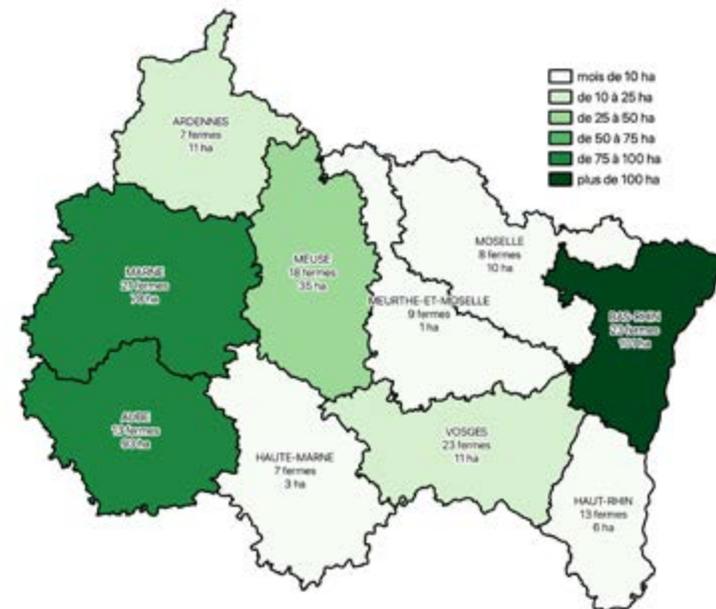
EN 1 AN

+ 73 ha en 1 an
+ 300 ha en 5 ans
+ 300 ha en 10 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES BIO



SURFACES ET FERMES EN PPAM BIO

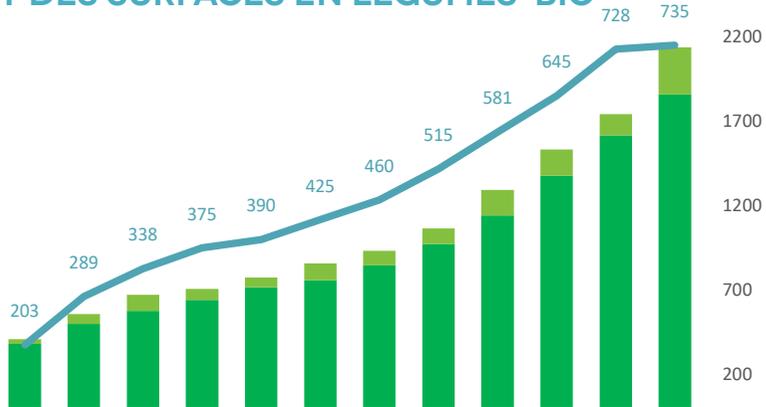


Il y a deux catégories de producteurs de PPAM bio :

- Producteurs en circuits courts qui cultivent, mais cueillent également des PPAM qu'ils valorisent en mettant en marché.
- Producteurs en circuits longs, qui cultivent des PPAM pour des transformateurs (surtout dans la Marne et l'Aube).

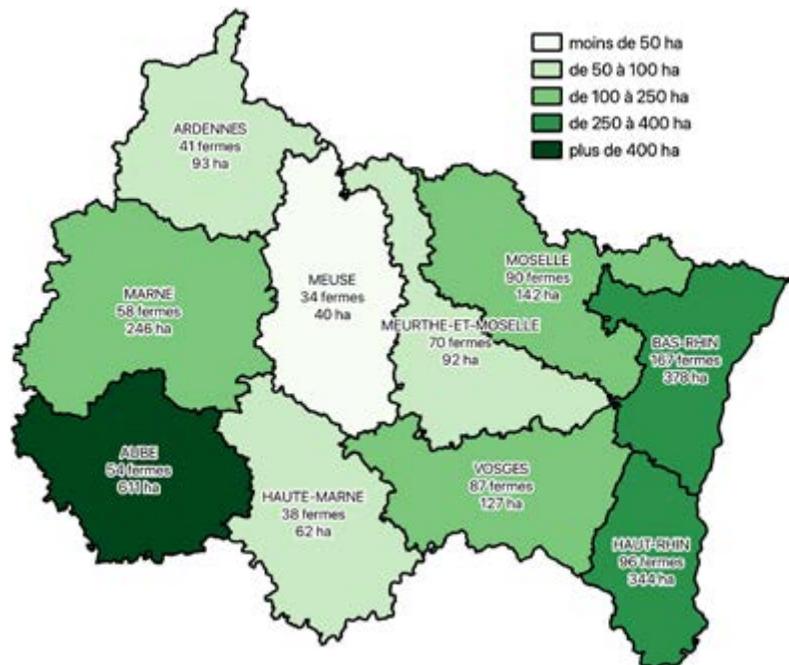
LÉGUMES

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES EN LÉGUMES BIO



■ Surface en AB (ha) ■ Surface en Conversion — Nombre de fermes bio

SURFACES ET NOMBRE DE FERMES EN LÉGUMES BIO PAR DÉPARTEMENT



FERMES



735

FERMES CULTIVENT DES LÉGUMES BIO



+ 1 %

EN 1 AN

+ 7 domaines en 1 an
+ 275 domaines en 5 ans
+ 446 domaines en 10 ans

SURFACES



2 136 HA

ENGAGÉS EN BIO DONT
277 HA
EN CONVERSION



7,3 %

DE LA SURFACE LÉGUMIÈRE
DU GRAND EST



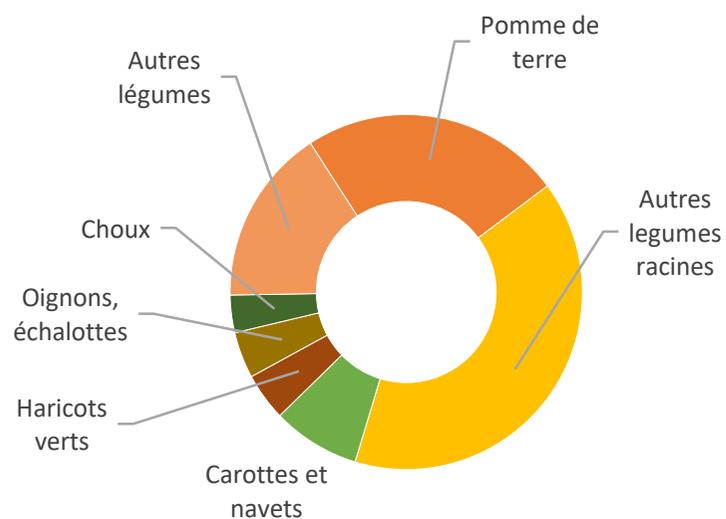
+ 22 %

EN 1 AN

+ 394 ha en 1 an
+ 1 202 ha en 5 ans
+ 1 577 ha en 10 ans



SURFACE DES DIFFÉRENTES PRODUCTIONS DE LÉGUMES BIO



L'INSTALLATION EN MARAÎCHAGE

La dynamique d'installation en maraîchage biologique reste soutenue et régulière depuis plus de 10 ans, caractérisée par des reconversions professionnelles pour la majorité.

Les installations sont soutenues par le réseau Bio Grand Est et les formations de qualité des EPLEA du Grand Est.

Pour les projets, l'accès au foncier reste compliqué dans l'ensemble. Mais la demande en vente directe est très importante. A ce jour aucun soucis de commercialisation n'est à relever chez les maraîchers bio du Grand Est.

De nouveaux défis

Le changement climatique caractérisé par les coups de vents, les grandes périodes pluvieuses ou au contraire sans précipitation, ainsi que les coups de chaud accentue la pénibilité du travail et les pertes de production en maraîchage.

L'accès à l'eau est devenu un élément déterminant, incontournable voir de tension pour assurer la pérennité des fermes maraîchères.

Les maraîchers restent demandeurs de plus de relations avec les polyculteurs-éleveurs pour accéder à une fertilisation de qualité.

BOVINS LAIT



ÉLEVAGES



434

FERMES BIO ÉLEVENT DES VACHES LAITIÈRES DONT 403 EN ORIENTATION PRINCIPALE



+ 7 %

EN 1 AN

+ 18 fermes en 1 an
+ 151 fermes en 5 ans
+ 217 fermes en 10 ans

CHEPTEL



27 117

VACHES LAITIÈRES



8,8 %

DES VACHES LAITIÈRES DE LA RÉGION GRAND EST

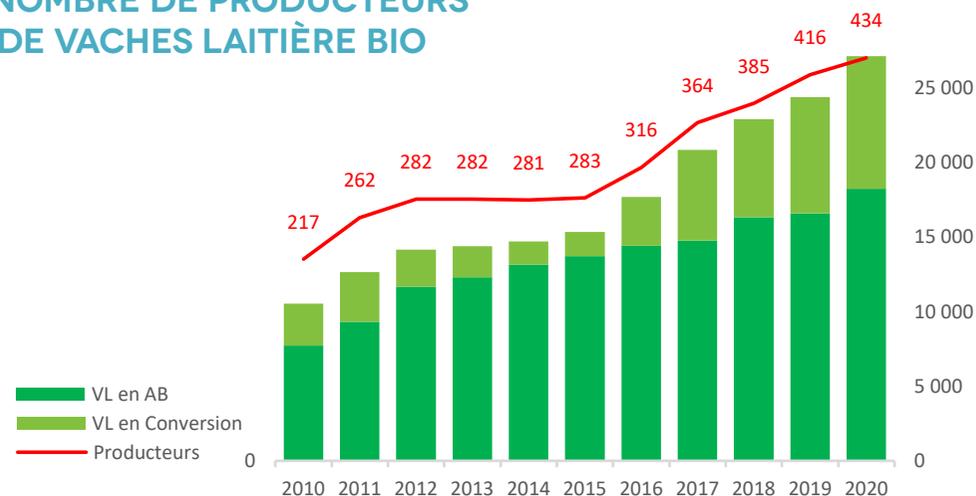


+ 11 %

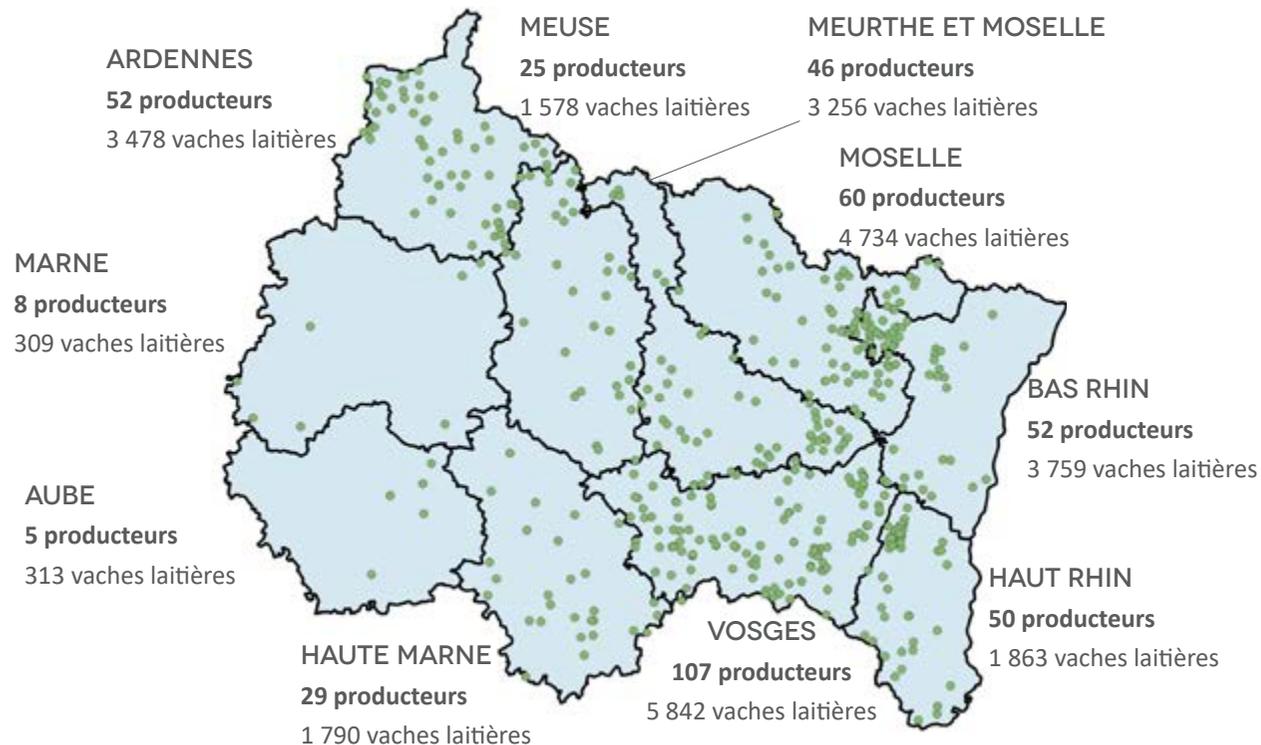
EN 1 AN

+ 2 751 vaches 1 an
+ 11 787 vaches en 5 ans
+ 16 591 vaches en 10 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRE BIO



LOCALISATION D'ÉLEVEURS DE VACHES LAITIÈRES BIO PAR DÉPARTEMENT

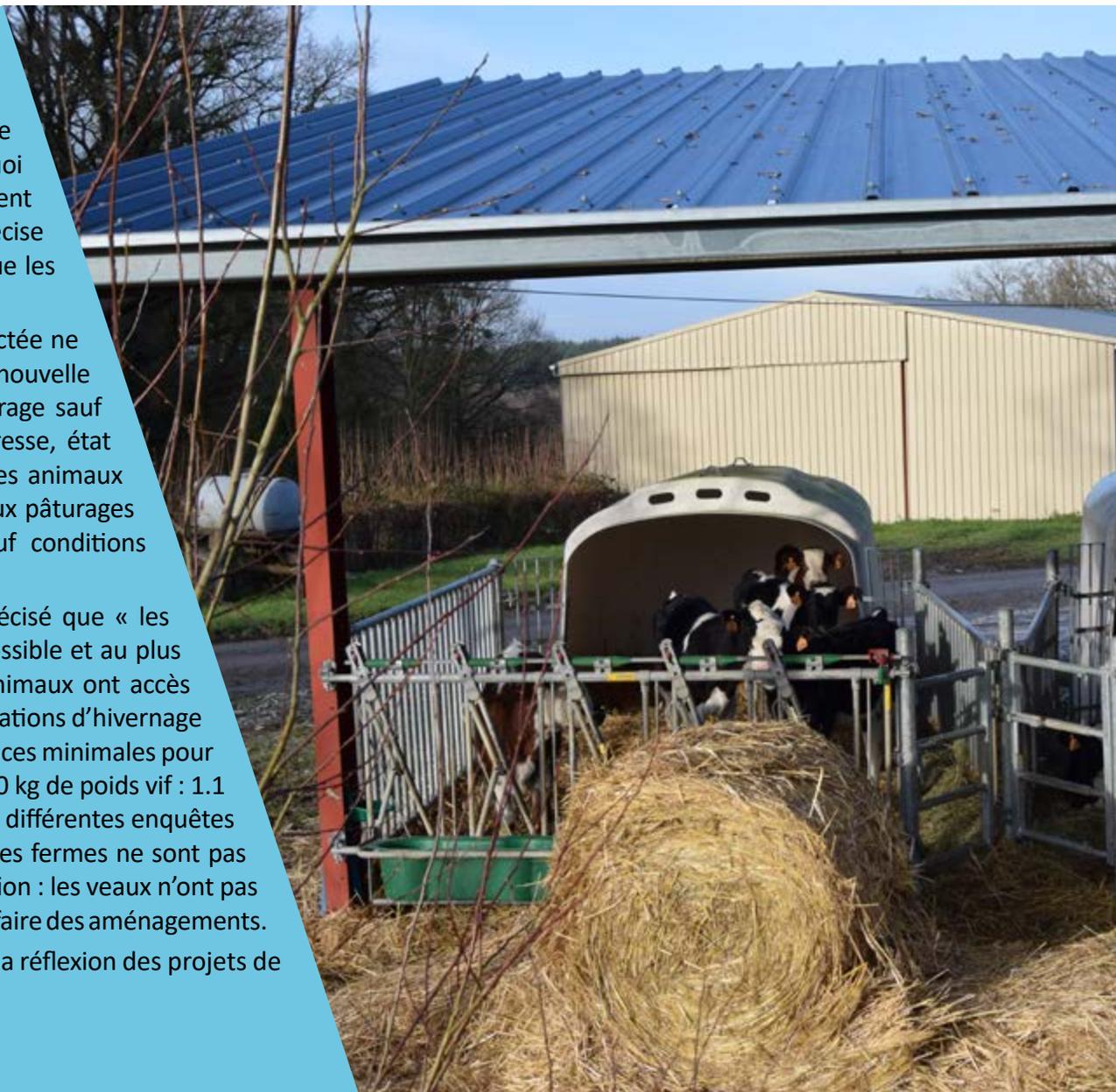


LOGEMENT DES JEUNES ANIMAUX : LES RÈGLES PRÉCISÉES PAR LE CNAB

Les jeunes animaux qui sont encore sous alimentation lactée ne sont pas considérés comme des herbivores. C'est pourquoi ils ne sont pas soumis aux exigences de l'art. 14 § 2 du Règlement européen 889/2008 concernant l'accès au pâturage, qui précise que les ruminants doivent avoir accès au pâturage « dès que les conditions le permettent ».

Cependant, les jeunes qui sont encore sous alimentation lactée ne sont pas considérés comme des herbivores. Pour autant, la nouvelle règle précise que « les veaux doivent avoir accès au pâturage sauf lorsque les conditions ne le permettent pas (hiver, sécheresse, état du sol, ...), dès que possible et au plus tard à 6 mois ; si les animaux sont abattus entre 6 et 8 mois, ils doivent avoir eu accès aux pâturages au minimum durant 30 jours sur leur durée de vie sauf conditions exceptionnelles ne le permettant pas. »

Le Comité National Agriculture Biologique a également précisé que « les veaux doivent avoir accès à un espace extérieur dès que possible et au plus tard à 6 semaines sauf en période hivernale lorsque les animaux ont accès aux pâturages pendant la période de pacage et que les installations d'hivernage permettent aux animaux de se mouvoir librement ». Ces surfaces minimales pour les aires d'exercice extérieures sont les suivantes : jusqu'à 100 kg de poids vif : 1.1 m² par animal / jusqu'à 200 kg de poids vif : 1.9 m². Dans les différentes enquêtes conduites par Bio en Grand Est, il s'avère que de nombreuses fermes ne sont pas encore en conformité concernant ce point de la réglementation : les veaux n'ont pas accès à une aire d'exercice extérieure. Ces fermes vont devoir faire des aménagements. Cet élément doit absolument être intégré dès le départ dans la réflexion des projets de conversion.





LA VALORISATION DES BOVINS MÂLES EN BIO : UNE QUESTION ÉTHIQUE POUR LA FILIÈRE

Une étude menée en 2016 dans les Ardennes a montré que moins de 50% des exploitations allaitantes biologiques valorisent leurs veaux mâles en bœufs. Les autres veaux mâles sortent du circuit bio pour être engraisés en filière conventionnelle. Cela pose la question du bien-être animal de ces animaux nés en bio qui partent vers des filières intensives et de la résilience des exploitations biologiques avec la spécialisation sur une seule production.

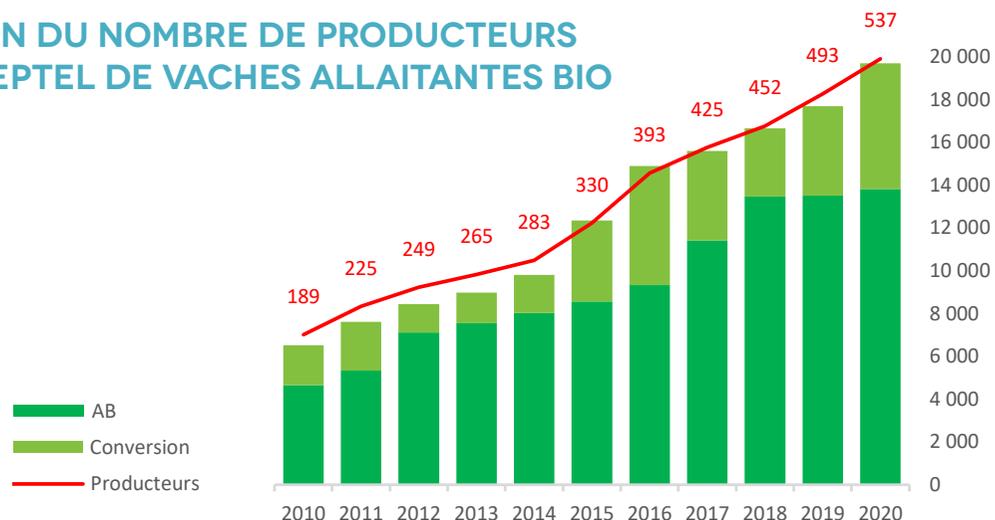
Une étude financée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et en partenariat avec Ardennes Métropole et Unebio Centre Est a été menée de 2018 à 2020 dans les Ardennes par Bio en Grand Est sur les opportunités de la valorisation des mâles en Bœuf à l'Herbe Bio.

Les éleveurs rencontrés lors de cette étude sont convaincus des bénéfices apportés par l'atelier : valorisation des prairies éloignées, diversification des sources de revenus, ajustement du bilan fourrager, facilité technique, peu chronophage et cohérent par rapport au territoire et à l'AB ; même si la rentabilité de cet atelier reste complexe à mettre en évidence. Néanmoins, les surfaces de l'exploitation sont mieux utilisées et les sources de revenus diversifiées, la rendant plus résiliente.

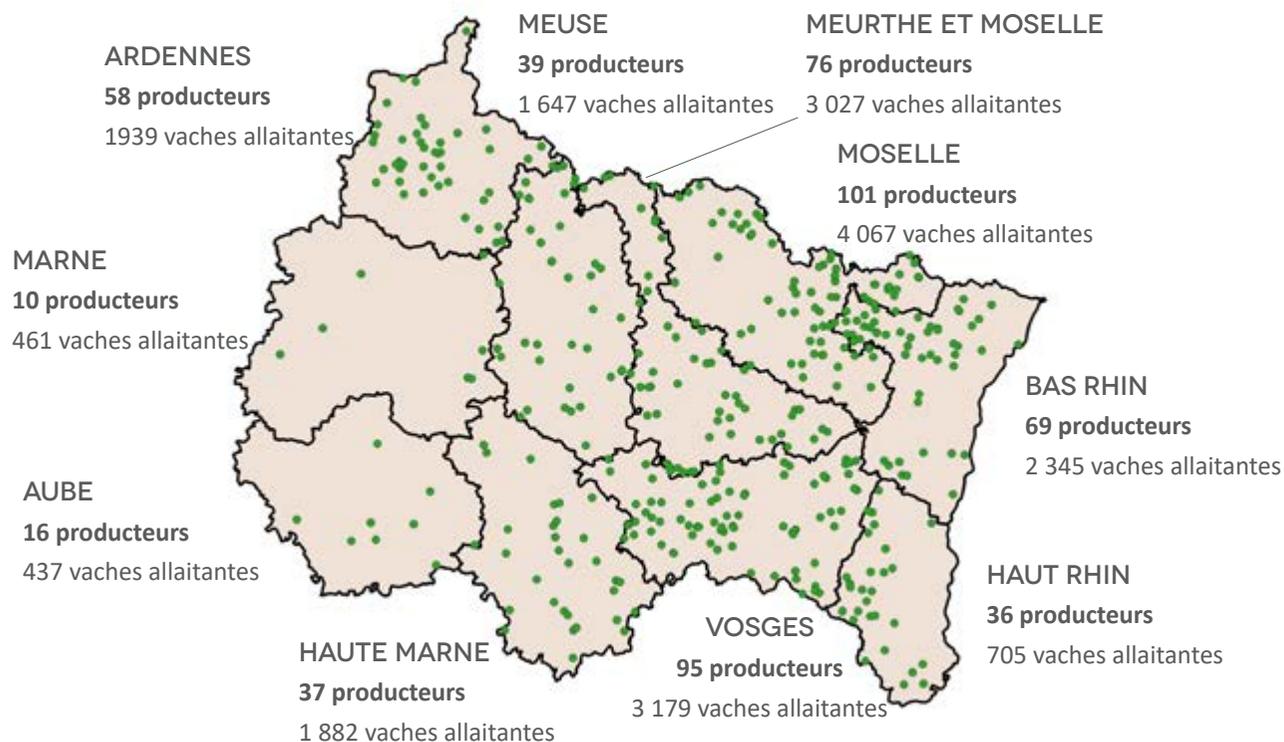
L'étude de la filière Unebio Centre Est met en évidence la demande existante sur ces animaux avec la valorisation spécifique mise en place : la prime « contrat bœuf ».



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DU CHEPTEL DE VACHES ALLAITANTES BIO



LOCALISATION D'ÉLEVEURS DE VACHES ALLAITANTES BIO PAR DÉPARTEMENT



ÉLEVAGE



537

FERMES BIO ÉLEVENT DES VACHES ALLAITANTES DONT 417 EN ORIENTATION PRINCIPALE

CHEPTEL



19 689

VACHES ALLAITANTES



+ 9 %

EN 1 AN

- + 44 fermes en 1 an
- + 207 fermes en 5 ans
- + 348 fermes en 10 ans



7 %

DES VACHES ALLAITANTES DE LA RÉGION GRAND EST



+ 11 %

EN 1 AN

- + 2 025 vaches 1 an
- + 7 353 vaches en 5 ans
- + 13 177 vaches en 10 ans

APICULTURE



85

APICULTEURS EN 2020



15 572

RUCHES EN 2019



10 %

DES RUCHES DÉCLARÉES
DE LA RÉGION GRAND EST



+ 19 %

EN 1 AN

+ 19 ruchers en 1 an
+ 48 ruchers en 5 ans
soit presque 2x plus en 5 ans

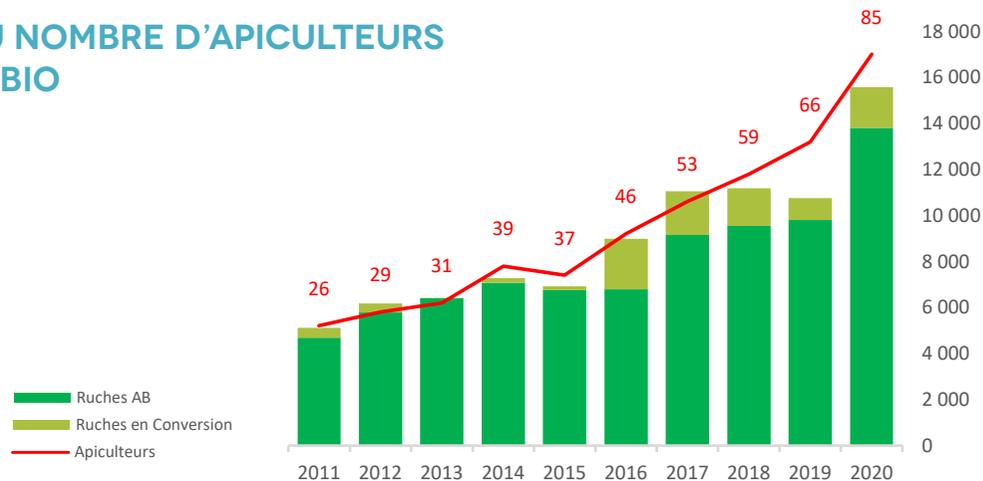


+ 23 %

EN 1 AN

+ 4 812 ruches 1 an
+ 8 654 ruches en 5 ans

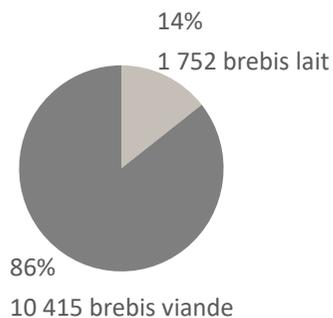
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APICULTEURS ET DE RUCHES BIO



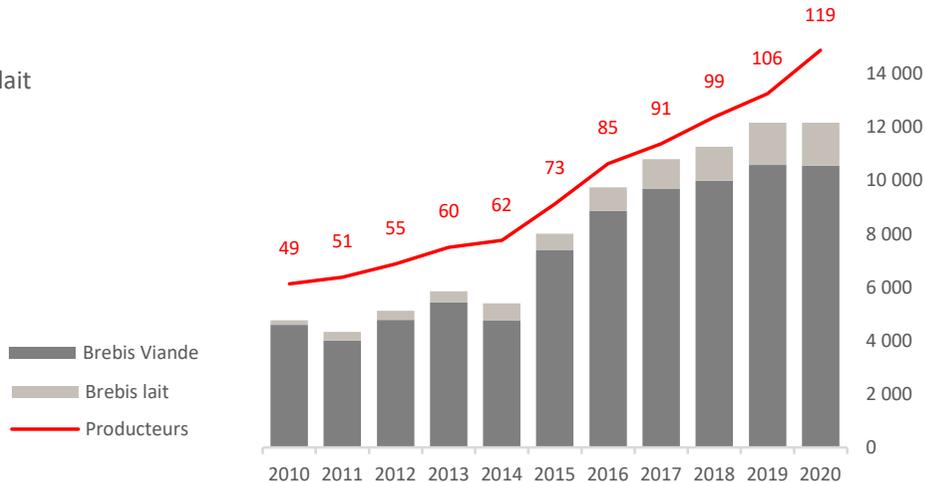
LOCALISATION DES APICULTEURS BIO EN PRODUCTION PRINCIPALE



PART DES CATÉGORIES DE CHEPTEL



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DU CHEPTEL DE BREBIS BIO



ÉLEVAGES



119

FERMES BIO ÉLEVENT DES OVINS BIO DONT 55 EN ORIENTATION PRINCIPALE

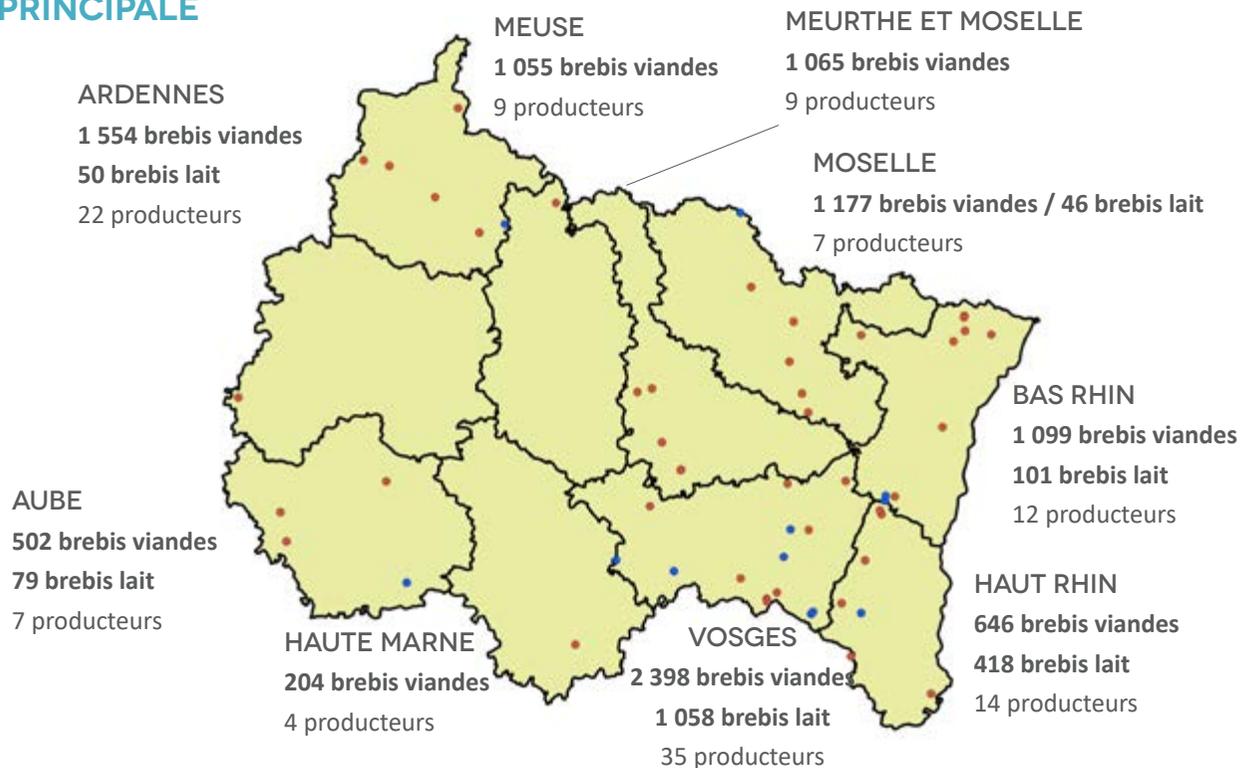
CHEPTEL



12 167

BREBIS

ÉLEVEURS D'OVINS BIO EN PRODUCTION PRINCIPALE



+ 12 %

EN 1 AN

+ 13 fermes en 1 an
+ 46 fermes en 5 ans
+ 70 fermes en 10 ans



5,75 %

DES BREBIS DE LA RÉGION GRAND EST



+ 0 %

EN 1 AN

+ 0 brebis 1 an
+ 4 159 brebis en 5 ans
+ 7 412 brebis en 10 ans

CAPRINS



ÉLEVAGES



66

FERMES BIO ÉLEVENT
DES CAPRINS BIO
DONT 44
EN ORIENTATION
PRINCIPALE



+ 6 %

EN 1 AN

- + 4 fermes en 1 an
- + 19 fermes en 5 ans
- + 40 fermes en 10 ans

CHEPTEL



3 166

CHÈVRES



36,9 %

DES CHÈVRES DE LA RÉGION
GRAND EST



+ 5 %

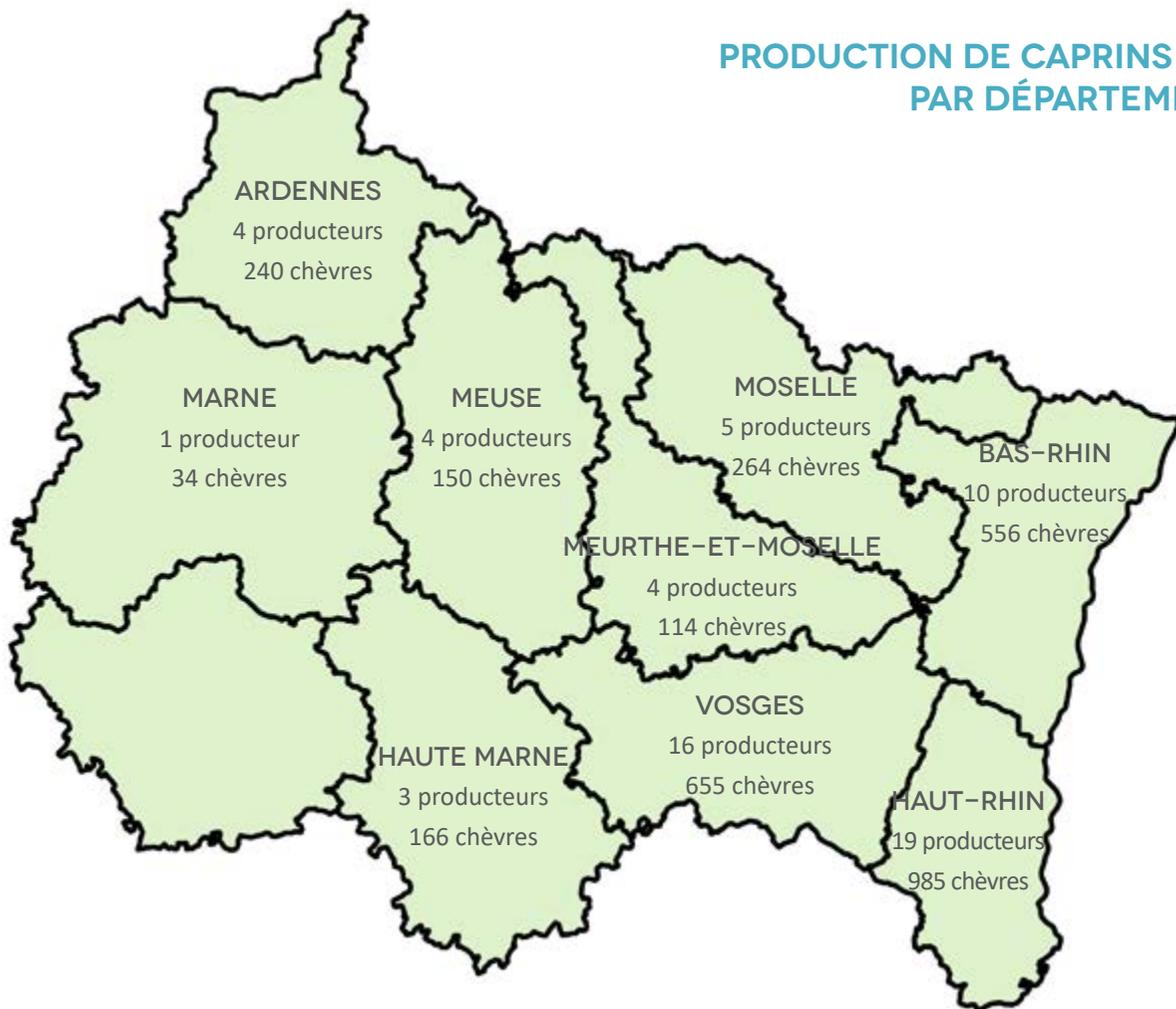
EN 1 AN

- + 158 chèvres 1 an
- + 1 137 chèvres en 5 ans
- + 2 046 chèvres en 10 ans

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DU CHEPTEL DE CARPINS BIO



PRODUCTION DE CAPRINS BIO PAR DÉPARTEMENT



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE LAIT BIO DE CHÈVRES ET DE BREBIS DES 3 PROVINCES

Créée en 2019, le collectif est aujourd'hui en cours de reconnaissance GIEE. Il a pour objet de développer et promouvoir la filière durable « livreur » lait de chèvre et de brebis dans la région Grand Est et en Franche-Comté. Pour cela il soutient les installations et conversions. Le collectif favorise les échanges sur la valorisation et la collecte, l'entraide et la mutualisation des achats. Il représente les intérêts de ses membres auprès des structures professionnelles et en assure un lien entre acheteurs et producteurs.

En 2021, l'association représente :

- **5 fermes** (Vosges, Haute-Marne et Haute Saône) qui font vivre 6 éleveurs.
- **170 000 litres** de lait valorisés par Biodeal en 2020- (transformation en différents fromages dont le CHEBIS
- 1 tomme au lait pasteurisé bio de chèvre et de brebis, médaille d'argent 2020 du concours général agricole
- une filière labellisée équitable (Fair for Life et Biopartenaires).



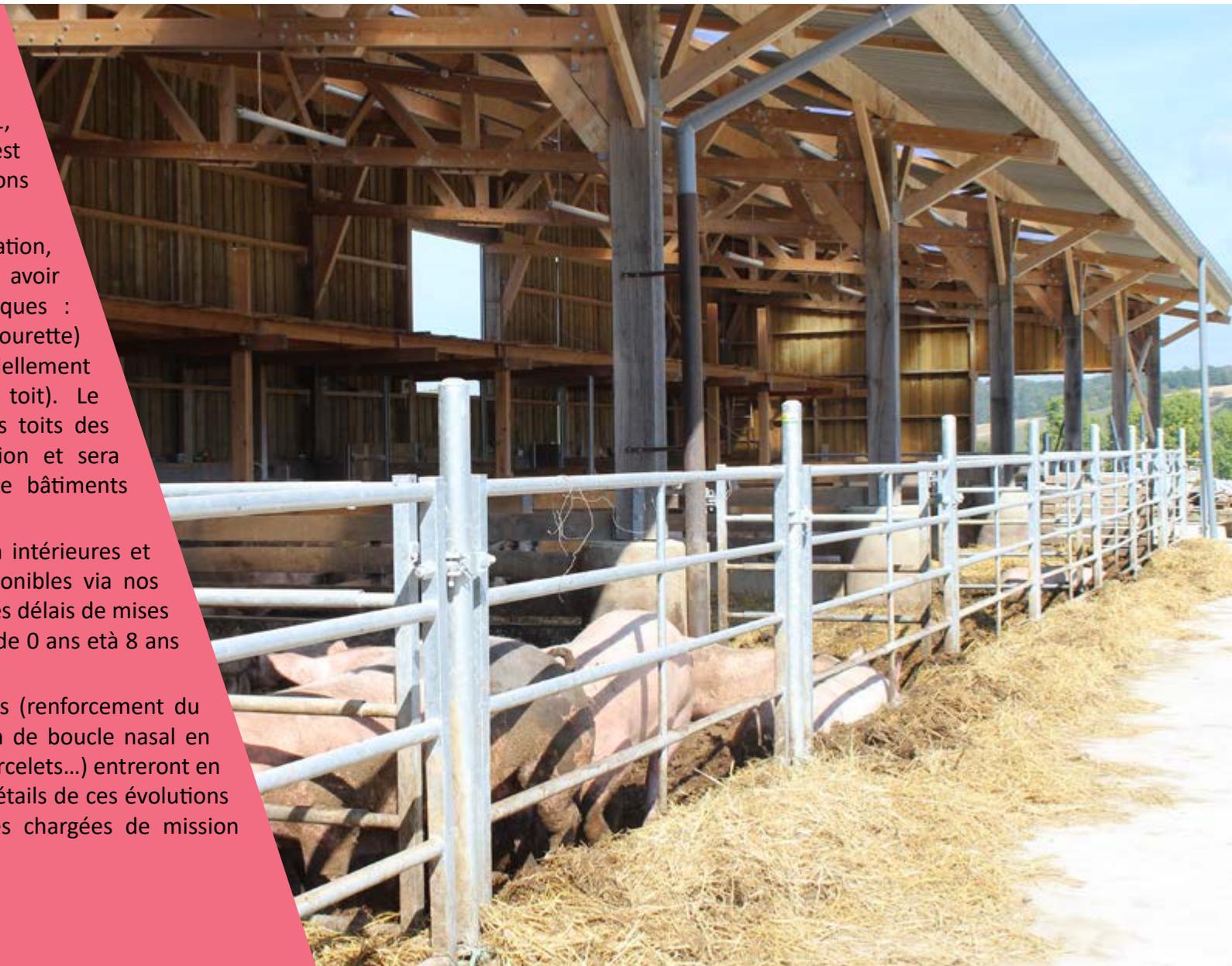
QUELS CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES POUR LE PORC BIO À PARTIR DE 2021 ?

Depuis le 1er janvier 2021, la production de porcs bio est concernée par plusieurs évolutions réglementaires.

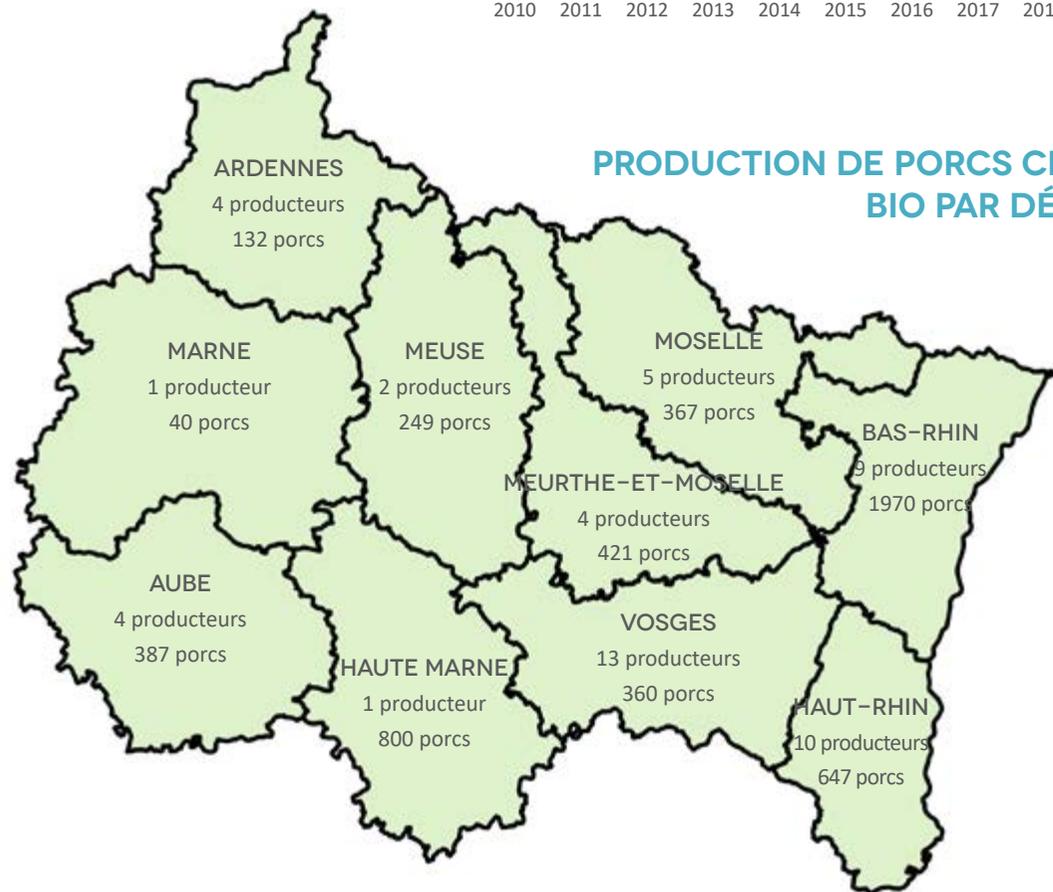
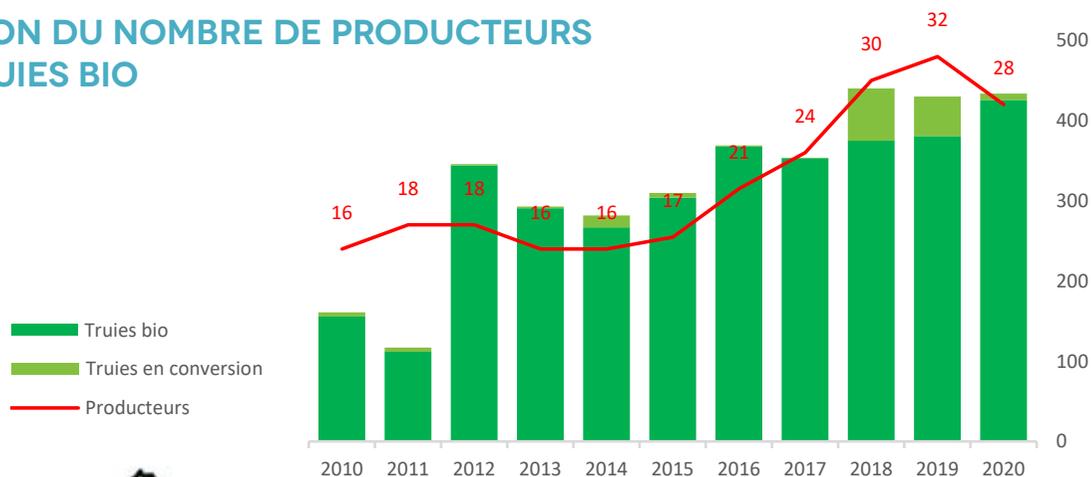
Pour être conformes à la réglementation, les nouveaux bâtiments doivent avoir pour tous les stades physiologiques : accès à une aire extérieure (ou courette) ouverte sur trois côtés et être partiellement découvertes (de 5 à 50% du toit). Le pourcentage de découverte des toits des courettes est encore en discussion et sera différencié selon qu'il s'agisse de bâtiments existants ou de nouveaux projets.

Les détails des densités minimum intérieures et extérieures à respecter sont disponibles via nos chargés de mission, tous comme les délais de mises aux normes des bâtiments (entre de 0 ans et 8 ans pour les bâtiments existants).

D'autres évolutions réglementaires (renforcement du lien au sol, possibilité d'utilisation de boucle nasale en élevage plein air, castration des porcelets...) entreront en vigueur au 1er janvier 2022. Les détails de ces évolutions sont aussi disponibles auprès des chargés de mission élevage bio de Bio en Grand-Est.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE TRUIES BIO

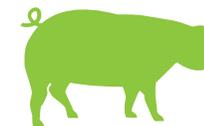


PRODUCTION DE PORCS CHARCUTIERS BIO PAR DÉPARTEMENT



30
PRODUCTEURS ÉLÈVENT
DES TRUIES BIO

53
PRODUCTEURS ÉLÈVENT
DES PORCS CHARCUTIERS
BIO



434
TRUIES
5151
PORCS CHARCUTIERS



1,4 %
DES TRUIES
DE LA RÉGION GRAND EST



- 4 %

EN 1 AN
- 2 fermes en 1 an
+ 11 fermes en 5 ans



+ 1 % (truies)
- 4 % (porcs)

EN 1 AN
+ 4 truies 1 an
+ 124 truies en 5 ans
+ 273 truies en 8 ans

VOLAILLES



44

PRODUCTEURS ÉLÈVENT
DES POULETS DE CHAIR BIO

111

PRODUCTEURS ÉLÈVENT
DES POULES PONDEUSES BIO



+ 1 %

EN 1 AN

+ 2 fermes en 1 an
+ 10 fermes en 5 ans
+ 20 fermes en 8 ans

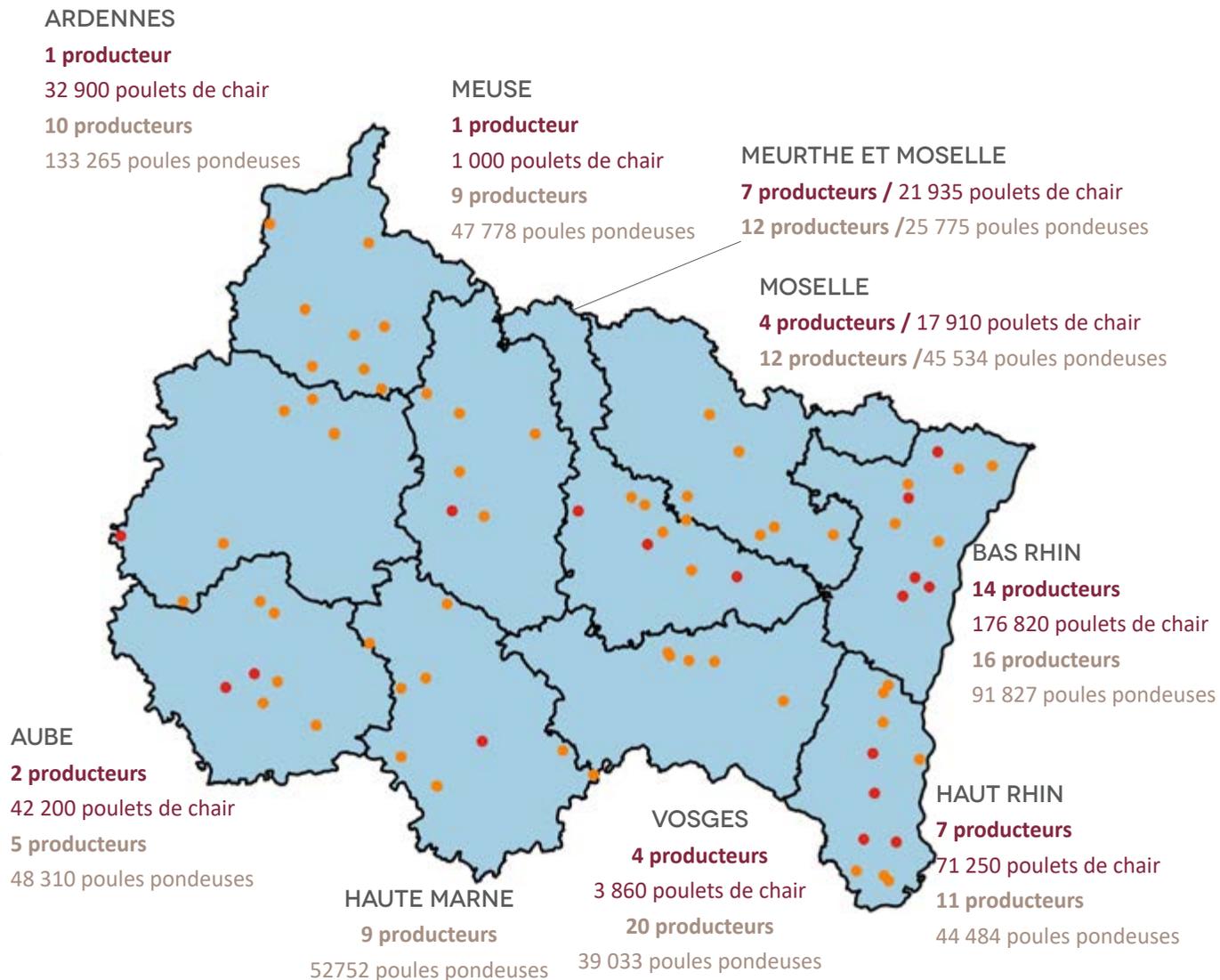


380 000
POULETS DE CHAIRS



614 000
POULES PONDEUSES

LOCALISATION DES PRODUCTEURS DE VOLAILLES BIO EN ORIENTATION PRINCIPALE



LE PARCOURS : UN ÉLÉMENT INDISPENSABLE DES ÉLEVAGES DE VOLAILLE BIO

A partir du 1er janvier 2022, il sera précisé dans le règlement bio que les parcours des volailles « doivent être attrayants, accessibles à tous et couverts en majeure partie de végétation composée d'une grande variété de végétaux ». En effet, la bonne valorisation de ces espaces présente de nombreux avantages. La plantation d'arbres, d'arbustes ou de haies favorise le déplacement des volailles et leur exploration du parcours (protection contre les intempéries et les prédateurs), limite la pression parasitaire et constitue une ressource alimentaire complémentaire pour les poulets. Au-delà des aspects zootecniques, la plantation d'éléments arborés contribue à l'image de la production grâce à une meilleure intégration paysagère des bâtiments et introduit de la biodiversité sur les exploitations.

Grâce au concours « Arbres d'Avenir - concours national pour l'agroforesterie », ainsi qu'à la contribution de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, 7 éleveurs de la filière Plumes Bio du Grand Est ont planté près de 6 000 arbres et arbustes sur leurs parcours, ce qui représente environ 3,5 km de haies. L'étude, l'accompagnement puis l'organisation et l'animation des chantiers de plantation a été assurée par Haies Vives d'Alsace.



LES « BIO SORTENT DE L'ŒUF », OU COMMENT NE PAS METTRE TOUS SES ŒUFS DANS LE MÊME PANIER !

Genèse du projet : les acteurs engagés

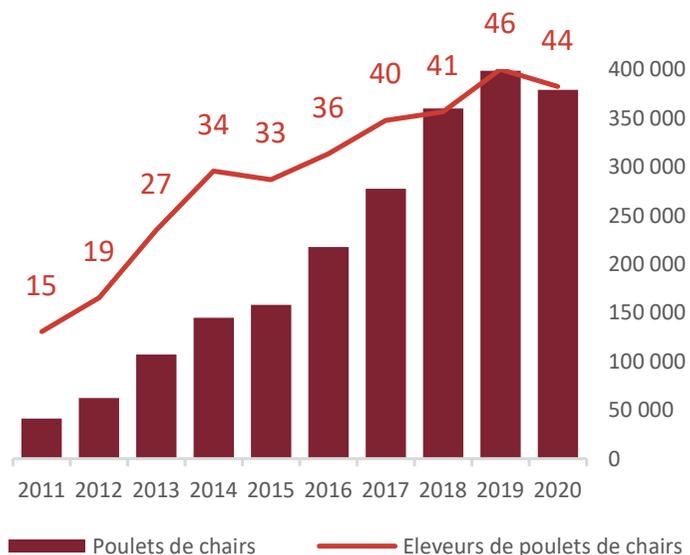
La coopérative céréalière Probiolor, qui fait partie de la section agricole de Biocoop, a relayé la demande en œufs bio de Biocoop à ses adhérents en recherche de diversification sur leurs fermes. Les agriculteurs du groupement partagent ces objectifs depuis le départ : permettre de créer un atelier supplémentaire sur les fermes céréalières ou herbagères avec des tailles d'élevage limitées, et maîtriser leur commercialisation.

La filière : critères de différenciation, fonctionnement et développement

Le groupe des producteurs impliqués dans cette nouvelle démarche, s'est organisé en SAS depuis 2018, et représente aujourd'hui **3 fermes lorraines, soit 13 850 pondeuses et 3 millions d'œufs par an**. Un règlement intérieur fixe des garde-fous sur la taille (3000 poules par UTH, et limite de 9000 poules par ferme), l'emploi (pas de salarié détaché, uniquement des CDI) et la mixité (ferme 100% bio). Les éleveurs doivent s'engager sur 3 ans, adhérer à Probiolor, et vendre au minimum 85% de leurs œufs en collectif. La vente est réalisée en majorité par Biocoop Nord-Est avec la labellisation équitable mais aussi avec la SAS auprès de magasins bio, de grandes surfaces, et de restaurants du Grand Est. Depuis la crise Covid, la demande en œuf bio a augmenté et le groupement est prêt à accueillir des porteurs de projet qui voudraient les rejoindre et se reconnaissent dans leurs valeurs. Bio en Grand Est soutient cette filière longue équitable.



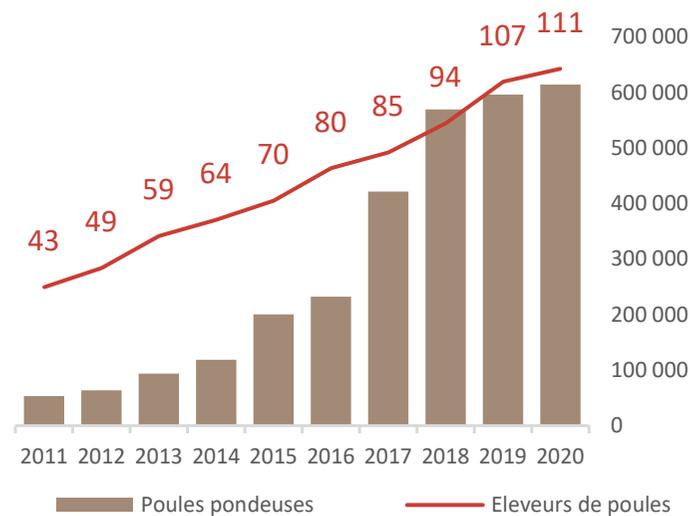
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE VOLAILLES DE CHAIR BIO



EN 1 AN LE NOMBRE D'ÉLEVEURS DE VOLAILLES DE CHAIR A DIMINUÉ DE 5 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE POULES PONDEUSES BIO

EN 1 AN LE NOMBRE D'ÉLEVEURS DE POULES PONDEUSES A PROGRESSÉ DE 3 %



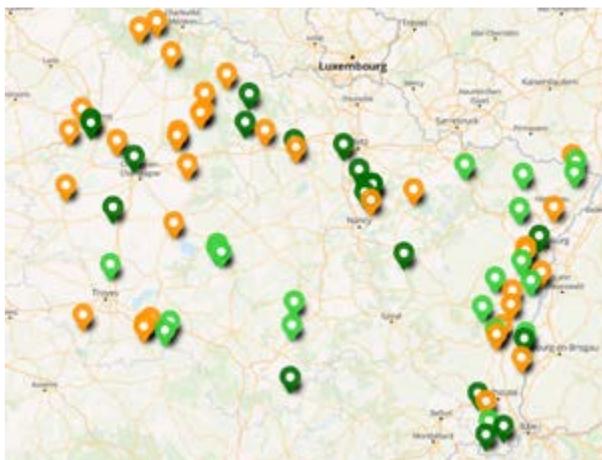
CHIFFRES SUR LA BIODIVERSITÉ DES FERMES BIO



LA BIODIVERSITÉ : AU CŒUR DE L'AGRICULTURE BIO

La préservation des processus naturels repose sur la présence de biodiversité qui offre des services écosystémiques précieux et indispensables pour l'homme. Parmi ces services, on a la régulation naturelle des ravageurs des cultures, la pollinisation, la formation et l'évolution des sols qui sont primordiales en l'agriculture.

L'agriculture biologique est un des leviers identifiés pour favoriser cette biodiversité. En effet, selon une étude du FIBL, les exploitations en AB présentent davantage de surfaces proches de l'état naturel, d'espèces (+30%) et d'individus par espèces (+50%) par rapport à des exploitations non- biologiques.



Ainsi, depuis 2018, Bio en Grand Est et ces partenaires ont initiés la création d'un « réseau de ferme Bio-Diversité » dans le cadre du projet trame verte et bleue. Ces fermes bénéficient d'aides financières et techniques pour créer ou entretenir des aménagements favorables à la biodiversité et à son fonctionnement dans le but d'allier agriculture et services environnementales sur le long terme.

Ce réseau compte désormais 40 fermes pilotes et 35 fermes relais réparties dans tous le Grand Est.

Les travaux et aménagements réalisés depuis 2018 représentent :



21 KM

DE HAIES PLANTÉES



370

MICRO HABITATS
(NICOIRS, GROTTES À CHAUVES-SOURIS, HÔTELS À INSECTES ...)



16

MARES AMÉNAGÉES



4 HA

DE BANDES FLEURIES



L'ARBRE : UN TREMPLIN POUR LA BIODIVERSITÉ

Les moyens pour favoriser les espèces faunistiques et floristiques sur les fermes sont nombreux mais l'agroforesterie est un des leviers identifiés les plus pertinents. Les systèmes agroforestiers, s'ils sont adaptés au contexte actuel des exploitations agricoles, présentent beaucoup d'avantages. L'arbre diversifie la qualité et la quantité des ressources disponibles pour la faune, il apporte de façon régulière des feuilles et du bois mort dont l'accumulation permet le développement d'une litière et d'un sol riche, il apporte refuge pour la faune notamment pour les cycles naturels de reproduction ou d'hivernation, une protection contre les impacts du dérèglement climatique (vent fort, chaleur élevée, excès de pluie, etc.) et des atouts pour le sol (système racinaire plus vaste, optimisation des ressources du sol, aération, stabilisation face à l'érosion hydrique et éolien).

Cette complémentarité entre arbre et exploitation agricole des milieux permet de rediversifier les espaces et d'offrir des écosystèmes dynamiques, vivants et plus durable.

Pour soutenir les actions en faveur de l'arbre et de la haie sur le territoire, deux dispositifs majeurs ont été mis en place :

- Le fonds pour l'arbre : créer par l'Afac-Agroforesteries et l'association Yves Rocher pour soutenir des structures d'accompagnements à la plantation.
 - o En 2020, Bio en Grand Est a été retenue pour l'accompagnement et la plantation de 6 000 arbres dont 3 000 plants sous la marque végétal local
- L'appel à projets Plantons des haies en Grand Est, porté par la DRAAF, a pour but de reconstituer les haies bocagères et le développement de l'agroforesteries.
 - o L'association Bio en Grand Est a recensé 195 producteurs intéressés par la plantation dans le Grand Est soit 206 km de plantation envisagés.
 - 41% en Alsace
 - 35% en Champagne-Ardenne
 - 24% en Lorraine



Nos partenaires



• Bio en Grand Est •



Bio en Grand Est

Espace Picardie
Les Provinces
54520 LAXOU



orab@biograndest.org



www.biograndest.org



facebook.com/agriculturebioGE



twitter.com/bioGrandEst

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

